



**UNIVERSITE MARIEN NGOUABI**  
**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES**  
**DEPARTEMENT DES MASTERS**

**Année académique : 2020-2021**

**N° d'ordre : 24**

**MEMOIRE**

Pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences Economiques

**Mention** : Economie des Ressources Naturelles et de l'Environnement

**Orientation** : Professionnelle

**Spécialité/Option** : Economie Pétrolière

Présenté et soutenu publiquement par :

**Divin Perez MBONGO**  
et  
**Joël EPOUO BVIME**

Titulaires d'une Licence en Economie des Ressources Naturelles et de l'Environnement en  
2016

**THEME :**  
**EFFETS DE LA GOUVERNANCE SUR LES RECETTES PETROLIERES**  
**EN REPUBLIQUE DU CONGO**

Sous la supervision de  
**Mathias Marie Adrien NDINGA**  
*Professeur Titulaire, Université Marien NGOUABI.*

*Directeur de Mémoire :*  
**Dr. Hermann Clachel LEKANA**  
*Maître-Assistant CAMES, Université Marien NGOUABI.*

**JURY**

*Président : Roger Armand MAKANY, Professeur Titulaire CAMES, Université Marien NGOUABI*

*Rapporteur : Emerentienne BAKABOUKILA AYEISSA, Assistante, Université Marien NGOUABI*

*Membre : Hermann Clachel LEKANA, Maître-Assistant CAMES, Université Marien NGOUABI*

## **Préambule**

« La Faculté des Sciences Economiques n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions contenues dans ce mémoire. Les opinions qui y sont émises doivent être considérées comme étant propres à leurs auteurs ».

## Dédicaces

A nos parents :

André MBONGO et Patricia OSSANDANGA ;

Adolph BVIME et Joséphine OBILAKOUMA.

## Remerciements

Nos remerciements vont tout d'abord à l'endroit du Doyen de la Faculté des Sciences Economiques, Professeur Titulaire **Mathias Marie Adrien NDINGA**, pour sa supervision. Nous remercions aussi dans la foulée tous nos enseignants qui ont disposé de leurs précieux temps pour nous transmettre des connaissances tout au long de notre parcours universitaire 2013-2021.

Nos vifs remerciements vont à notre Directeur de Mémoire Monsieur **Hermann Clachel LEKANA**, Maître-Assistant CAMES, Université Marien NGOUABI, tout d'abord de nous avoir accepté comme impétrants, ensuite de nous avoir fait confiance en nous donnant des opportunités de travailler avec lui et son équipe. Aussi, nous témoignons une profonde gratitude à **M. Florent Michel OKOKO**, Secrétaire Permanent du Comité National de l'ITIE-Congo pour son encouragement, son aide et son apport personnel dans notre travail.

Nous n'oublions pas **Arnolde Rolffe NGOMBI**, **Ernest NKODIA**, **Guide GOLO KOLO**, **Johane MIANGNON** et bien d'autres pour leurs observations, critiques, suggestions et leurs disponibilités qui nous ont énormément aidé dans l'amélioration du document final.

Nous remercions aussi tous nos camarades de la promotion pour les bons et mauvais moments passés ensemble, puisque cela a été un ajout et un encouragement pour nous : **Dieudrel GAMBOU**, **Juresse KOUENE**, **Seigneur KALANGA**, **Delma Salomon**, **Pressman BAMANI**, **Imelda et Merveille MBOUALA**, **Julio BABIESSA** et **Patience ONDANGA** les autres, sans oublier **Van NDOUNIAMA** pour son soutien et son aide depuis le Maroc.

Nous ne saurons conclure sans une pensée affectueuse pour les membres de nos familles particulièrement **Guy Pascal OSSANDANGA**, **Blanche OSSANDANGA** et **Chimène OSSANDANGA**, **Helle SOMOTO**, **Elisabeth MBONGO**, **Yannick BVIME** pour leurs soutiens financiers, affections et bénédictions ainsi que nos frères, nos nièces, nos neveux et nos amis pour leurs amours, conseils et encouragements durant la rédaction. Nous tenons également à remercier de façon spéciale **Monsieur l'Honorable Alphonse GANTSELE** pour sa contribution dans la recherche documentaire.

## Sommaire

PREAMBULE.....	I
DEDICACES.....	II
REMERCIEMENTS.....	III
LISTE DES GRAPHIQUES.....	V
LISTE DES TABLEAUX.....	V
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	VI
I-INTRODUCTION.....	1
II-CADRE CONCEPTUEL ET EVOLUTION TENDANCIELLE.....	7
III-REVUE DE LA LITTERATURE.....	14
IV-METHODOLOGIE.....	29
V-PROCEDURE D'ESTIMATION ET PRESENTATION DES RESULTATS.....	33
VI-CONCLUSION ET IMPLICATIONS.....	48
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	50
ANNEXES.....	58
TABLE DES MATIERES.....	64

## Liste des graphiques

Graphique 1. Evolution de la gouvernance, 1996-2019.....	11
Graphique 2. Evolution des rentes pétrolières, 1996-2019.....	12
Graphique 3. Evolution gouvernance et recettes pétrolières.....	13
Graphique 4. Modèle optimal.....	39
Graphique 5. Stabilité du modèle.....	42

## Liste des tableaux

Tableau 1. Signes attendus.....	32
Tableau 2. Statistique descriptive.....	34
Tableau 3. Les résultats des tests de stationnarité.....	37
Tableau 4. Résultat du test de cointégration (Pesaran et al 2001).....	40
Tableau 5. Résultats du test de corrélation d'erreurs.....	40
Tableau 6. Résultats du test d'hétéroscédasticité.....	41
Tableau 7. Résultats du test de la normalité des erreurs.....	41
Tableau 8. Résultats du test de la spécification.....	42
Tableau 9. Comparaison Botswana et République du Congo.....	47
Tableau 10. Résultats de l'estimation du modèle ARDL.....	58

## Sigles et Abréviations

ACP	: Analyse en Composantes Principales
ADF	: Augmenté Dickey-Fuller
AIE	: Agence Internationale de l’Energie
ARDL	: Auto Regressive Distributed Lag
BAD	: Banque Africaine du Développement
BEAC	: Banque des Etats de l’Afrique Centrale
BM	: Banque Mondiale
CC	: Contrôle de Corruption
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale
ED	: Etat de Droit
EEPC	: Economies Emergentes et Porteuses de Croissance
EG	: Efficacité Gouvernementale
EXP	: Exportation
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FBCF	: Formation Brute de Capital Fixe
FMI	: Fonds Monétaire International
GOUV	: Gouvernance
IGRN	: Institut de Gouvernance des Ressources Naturelles
ITIE	: Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
KPSS	: Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin
MCO	: Moindres Carrés Ordinaires
MCQG	: Méthode des Moindres Carrés Quasi Généralisés
ML	: Méthode de Lagrange
MMG	: Méthode des Moments Généralisés
NEI	: Nouvelle Economie Institutionnelle
NMP	: Nouveau Management Public
OC	: Ouverture Commerciale
OCDE	: Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
OPEP	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PIB	: Produit Intérieur Brut
PMG	: Pooled Mean Group

PND	: Plan National de Développement
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PP	: Prix du Pétrole
QR	: Qualité de la Réglementation
RN	: Ressources Naturelles
RP	: Recettes Pétrolières
SP	: Stabilité Politique
SURE	: Seemingly Unrelated Regression Equation
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
VAR	: Vecteur Auto Régressif
VR	: Voix et Responsabilité
WDI	: World Development Indicators
WGI	: Worldwide Governance Indicators

## **I-Introduction**

Dans cette section, cinq points y sont présentés. Le premier point porte sur le contexte et la justification. Le second est consacré à la problématique. L'objectif constitue le troisième point, l'hypothèse de recherche est formulée dans le quatrième point et enfin, l'organisation du travail dans le tout dernier point.

### **I.1-Contexte et Justification**

Depuis des décennies, les questions portant sur les recettes pétrolières ont suscité un intérêt remarquable aussi bien chez les institutionnalistes (ITIE, 2014) que chez les économistes. C'est ainsi, le Fonds Monétaire International (FMI, 2018) affirme que les recettes pétrolières se caractérisent par un manque de transparence. Aussi, pour l'Agence Internationale de l'Energie (AIE, 2015), les recettes pétrolières constituent aujourd'hui l'un des principaux vecteurs de la croissance économique. C'est dans cette perspective que la Banque des Etats de l'Afrique centrale (ITIE, 2014) affirme que les recettes pétrolières constituent une source de financement important pour l'exécution des programmes de développement. De même, Cameron et Stanley (2017) corroborent ceci en montrant l'importance des recettes pétrolières dans le budget de l'Etat par le biais du financement des divers investissements publics essentiels à la réalisation des Objectifs de développement durable.

Cependant, les rapports du Fonds Monétaire International (FMI, 2015) et de l'AIE (2015) cités par Aoun (2015) révèlent que la part des recettes pétrolières ne cesse de baisser dans les pays exportateurs malgré la mise en place des institutions en charge des questions de gouvernance. Aussi, ces rapports révèlent que les pays du Golfe persique ont enregistré une perte des recettes de 287 milliards de dollars contre 444 milliards de dollars dans les pays de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP). Toutefois, les pays exportateurs du pétrole de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ne sont pas restés en marge de cette réalité, leurs pertes s'élèvent à 1181,2 milliards de FCFA en 2016. La République du Congo durant la même période a enregistré des pertes à hauteur de 131,1 milliards de FCFA. Cette situation s'est même empirée dans la sous-région jusqu'à atteindre 2700

milliards FCFA de perte de recettes pétrolières selon la BEAC (2020). Cette situation est attribuable à la mauvaise gouvernance, Pour Transparency International (2016) la République du Congo occupe le 159<sup>e</sup> rang sur 176 pays avec un score de 20/100 en matière de gouvernance et selon l'Institut de Gouvernance des Ressources naturelles (IGRN, 2017) la République du Congo occupe la 58<sup>ème</sup> place sur 86 pays avec un indice de gouvernance de 39/100.

Toutefois, cette situation a eu des conséquences non négligeables sur le reste de l'économie congolaise dont le financement dépend des recettes pétrolières. En effet, selon le programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD, 2012), ces recettes constituent pour la République du Congo près de 70% à la formation du Produit intérieur Brut (PIB) et de la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) ; plus de 90% des exportations congolaises et plus de 80% des recettes publiques. Par conséquent, elle a conduit à un déficit budgétaire passant de 18,6% du PIB en 2015 à 21,4% du PIB en 2016, occasionnant ainsi le retard dans le paiement des créances de l'Etat (CEMAC, 2017) ; par la même occasion diminue les recettes allouées aux investissements du secteur public de 1400 milliards de FCFA à 270 milliards de FCFA (Plan National de Développement, 2018-2022) et aussi les dépenses de santé de 177 milliards de FCFA en 2016 à 149 milliards de FCFA en 2018 soit une baisse de 15,7% (Rapport du ministère de la santé, 2020). Ainsi, selon la Banque Africaine de Développement (BAD, 2019), cette situation a aussi contracté le secteur non pétrolier de 11% avec des baisses importantes des activités dans quelques secteurs tels que : la construction (-9,9 %), le commerce, la restauration, et l'hôtellerie (-18,2%), les industries manufacturières (-8,2%) et les autres services (-15,7%). Cela témoigne ainsi les conséquences que peut avoir la baisse des recettes pétrolières sur l'économie d'un pays exportateur.

Pour y remédier, depuis les années 1990 les économistes ont essayé de mettre en avant des mécanismes pouvant apporter des solutions parmi lesquelles s'inscrivent : l'ouverture commerciale (Rodrik, 1998) et l'augmentation du prix du pétrole (Hausmann et al, 1993). Mais un intérêt particulier est mis sur la gouvernance par la Banque mondiale (1992) et par le PNUD (2002) pour résoudre

le problème de la faiblesse des recettes pétrolières dans les pays exportateurs de pétrole. Toutefois, l'amélioration des recettes pétrolières par le biais de la gouvernance ne fait pas l'unanimité sur le plan théorique et empirique.

Sur le plan théorique, deux approches s'opposent. La première approche évoque que la gouvernance n'améliore pas les recettes pétrolières par contre la deuxième approche quant à elle, montre que la gouvernance améliore les recettes pétrolières. S'agissant de la première approche, les débats se concentrent sur la théorie de la malédiction des ressources naturelles qui évoque toute sorte d'effets négatifs (tels que, la recherche de rente, la corruption, les guerres civiles et conflits) qui se développent dans les pays producteurs de pétrole, qui n'ont pas de bonne institution et souvent une mauvaise gouvernance des recettes pétrolières (Auty, 1993 ; Tanzi et Zee, 2001 ; Collier et Hoeffler, 2003, 2004 ; O'Higgins, 2006). Aussi, dans le courant des choix publics, la théorie du cycle électoral ainsi que la théorie de la bureaucratie démontrent que les politiques et les gouvernants utilisent l'Etat et l'administration pour servir uniquement leurs propres intérêts au détriment de l'intérêt général (Buchanan et Tullock ,1962 ; Nordhaus 1975 ; Niskanen ,1971). Par contre, en ce qui concerne la deuxième approche, la littérature s'appuie sur la règle de Ramsey (1927), et la théorie de la taxation optimale (Mirrlees, 1971). Pour ces théories, l'optimisation des recettes pétrolières passe par un prélèvement optimal et obligatoire des taxes. Par la suite, la théorie institutionnelle (North, 1990) vient mettre l'accent sur une efficacité sur la qualité des prélèvements des recettes.

Sur le plan empirique, deux résultats se dégagent de cette littérature : les résultats négatifs et les résultats positifs. Il faut tout de même souligner que dans ces résultats plusieurs études n'utilisent que le lien qui existe entre certains indicateurs de gouvernance et les recettes publiques sans pour autant mettre en exergue la relation entre gouvernance et recettes pétrolière. Par exemple Gbewopo et al (2011), ont mené une étude sur l'effet de la corruption sur la mobilisation des recettes publiques à l'aide d'une analyse économétrique sur les données de panel, couvrant la période de 1980 à 2002 ; en utilisant la méthode des moindres carrés quasi généralisés (MCQG) et la méthode des moments

généralisés (MMG). Les résultats révèlent que la corruption a un effet négatif sur les recettes publiques. Ainsi, Rotimi et al (2013) ont mené une étude sur l'impact de la transparence sur la génération des recettes pétrolières au Nigeria entre 1999 et 2004 ; en utilisant l'analyse en régression. Ils ont utilisé notamment l'initiative pour la transparence dans les industries extractives nigérianes comme indicateur pour mesurer la transparence. Les résultats de leur étude montrent que la transparence a un effet positif sur la génération des recettes pétrolières et ils concluent que la transparence permet de réduire la corruption.

Au terme de cette analyse, il ressort que les avis des auteurs tant théoriques qu'empiriques ne sont pas unanimes. Car pour certains auteurs, la poursuite d'intérêt personnel et la corruption sont les canaux par lesquels la gouvernance détériore les recettes pétrolières. Par contre pour d'autres, l'optimisation des recettes pétrolières devrait se faire par une taxation optimale au niveau des prélèvements et la mise en place des institutions capables d'instaurer ses taxes, de les suivre et de les contrôler pour que la gouvernance puisse améliorer les recettes pétrolières. Empiriquement, les résultats diffèrent selon le champ d'étude, les modèles et les périodes, ce qui ne peut faire l'objet d'une généralité.

Au vu de ce qui précède, les travaux empiriques nous ont révélé que les auteurs n'ont cherché qu'à voir le lien entre certains indicateurs de la gouvernance (tel que la corruption, transparence...) et les recettes publiques. Dans cette étude, pour tenter de prendre en compte l'ensemble des indicateurs, nous allons agréger les six (6) indicateurs que la banque mondiale (BM) utilise pour mesurer la gouvernance par la technique d'Analyse en Composante Principale (ACP) avec le logiciel Stata afin de créer la variable gouvernance tout comme l'avait fait Arif et Rawat (2018), et Ndouniama et al (2021).

## **I.2-Problématique**

La faiblesse des recettes pétrolières est l'un des problèmes majeurs auxquels l'économie congolaise est confrontée depuis des décennies. Selon le Fonds Monétaire International (FMI, 2018), la gouvernance des recettes pétrolières en

République du Congo se caractérise par un manque de transparence. De manière générale les comptes et les rapports d'audits ne sont que rarement publiés.

En effet, selon la BAD et Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (BAD/OCDE, 2007), l'effondrement des prix du pétrole est suivi de celui des recettes pétrolières. Les recettes pétrolières qui étaient en progression jusqu'à atteindre 2514,675 milliards de FCFA en 2013 se sont effondrées à 804 milliards de FCFA en 2014 ce qui représente une baisse de 68% (ITIE, 2014). De même elle s'est poursuivie jusqu'en 2017 avec seulement 676 milliards de FCFA de recettes pétrolières (BEAC, 2019).

Ces mauvaises performances des recettes pétrolières corroborent avec le mauvais emplacement du pays dans les institutions de contrôle de gouvernance et de corruption. En effet, selon l'Institut de Gouvernance des Ressources naturelles (IGRN, 2017) la République du Congo occupe la 58<sup>ème</sup> place sur 86 pays avec un indice de gouvernance de 39/100. Pour Transparency International (2016) la République du Congo occupe le 159<sup>e</sup> rang sur 176 pays avec un score de 20/100. Et enfin pour le classement des indicateurs de gouvernance de la base «Worldwide Governance Indicators, 2016» de la Banque Mondiale, en considérant l'indicateur government effectiveness qui mesure l'efficacité de la gouvernance publique en matière de lutte contre la corruption, elle a obtenu une note de -1,21 (FMI, 2018). Ceci étant, quels sont les facteurs responsables de la faiblesse au niveau des recettes pétrolières ?

De tout ce qui vient d'être soulevé, la question centrale de cette recherche est de savoir : Quels sont les effets de la gouvernance sur les recettes pétrolières en République du Congo ?

### **I.3-Objectif**

L'objectif principal de cette recherche est d'analyser les effets de la gouvernance sur les recettes pétrolières en République du Congo.

### **I.4-Hypothèse**

Dans le cadre de cette recherche, nous soutenons l'hypothèse selon laquelle la gouvernance influence positivement les recettes pétrolières en République du

Congo. Cette hypothèse s'appuie sur la théorie de la taxation optimale développée par Mirrlees (1971) et aussi sur l'étude menée de Rotimi (2013) qui a révélé que la transparence a un effet positif sur les recettes pétrolières au Nigeria.

### **I.5–Organisation du travail**

Ce mémoire comprend six (06) sections : la section (I) est consacrée à l'introduction (le contexte et la justification, la problématique, l'objectif et l'hypothèse de recherche), la section (II) présente le cadre conceptuel et évolution tendancielle; la section (III) est consacrée à la revue de la littérature composée des travaux théoriques et empiriques basés sur deux tendances, les détails sur la méthodologie utilisée sont présentés dans la section (IV), ensuite la procédure d'estimation du modèle et ; présentation et interprétation des résultats sont exposées dans la section (V) et enfin, la section (VI) va parler de la conclusion et des implications de politique.

## **II-Cadre conceptuel et évolution tendancielle des concepts**

Dans cette partie, nous allons présenter en premier lieu le cadre conceptuel notamment la définition des différents concepts et leurs indicateurs ou mesures. Ensuite, nous allons montrer l'évolution des différents concepts sur la période 1996-2019.

### **II.1-Cadre conceptuel**

Pour avoir une idée plus générale sur les notions de la recherche, quelques définitions ont été retenues.

#### **II.1.1-Définition de la « Gouvernance »**

D'après Kaufmann et al (1999-2005), la gouvernance est définie comme les traditions et les institutions qui permettent d'exercer l'autorité dans un pays. Elle inclut la manière dont les gouvernements sont mis en place, surveillés et remplacés ; la capacité d'un gouvernement à formuler et à mettre en œuvre des politiques saines ; et le respect des citoyens et la condition des institutions qui gouvernent les interactions économiques et sociales entre eux. Les indicateurs évaluent six domaines étendus de la gouvernance : la voix et responsabilisation, la stabilité politique et l'absence de violence, l'efficacité du gouvernement, la qualité de la réglementation, l'État de droit, et enfin le contrôle de la corruption.

Selon la BM (1992), « la gouvernance est une affaire de management ou de réformes institutionnelles en matière d'administration, de choix de politique, d'amélioration de la coordination et de fourniture de services publics efficaces ». Cette définition fait ressortir les trois axes de la gouvernance à savoir la forme du régime politique, la manière dont l'autorité est exercée dans la gestion d'un pays, et la capacité du gouvernement à déterminer et à appliquer les politiques.

Quant au PNUD (2002), la gouvernance peut être considérée comme « l'exercice de l'autorité économique, politique et administrative dans le but de gérer les affaires d'un pays à tous les niveaux. Cela comprend les mécanismes, les processus et les institutions à travers lesquels les citoyens et les groupes

expriment leurs intérêts et leurs différences, exercent leurs droits et s'acquittent de leurs obligations. La gouvernance comprend l'Etat mais la dépasse en incluant également le secteur privé et les organisations de société civile ». Cela signifie que la gouvernance traduit la gestion des affaires publiques englobant tous les acteurs économiques : l'Etat, le secteur privé et ceux de la société civile.

Pour être plus précis, Charreaux (1997) définit la gouvernance comme l'ensemble des mécanismes organisationnels et institutionnels ayant pour effet de délimiter les pouvoirs et d'influencer les décisions des dirigeants, autrement dit, qui « gouvernent » leur conduite et définissent leur espace discrétionnaire.

Nous pouvons résumer tout simplement que la gouvernance c'est l'action de piloter, de diriger ou de gouverner les affaires d'une organisation (Cette dernière peut être un pays, un groupe de pays, une région, une collectivité territoriale ou une entreprise publique ou privée) ou bien tout simplement comment réguler le comportement des dirigeants dans les organes tant publics que privés. Mais pour les besoins de notre recherche, nous ne nous sommes limités qu'aux affaires publiques.

### **II.1.2-Mesure et dimension de la gouvernance**

D'après Boutaleb (2004), la gouvernance peut être scindée en trois composantes : la gouvernance politique, économique et institutionnelle. Ces trois axes de la gouvernance ont été développés dans la définition des économistes de la banque mondiale en l'occurrence Kaufmann et al (1999-2005).

Ainsi, la gouvernance politique est le processus à travers lequel ceux qui gouvernent sont sélectionnés et remplacés. Quant à la gouvernance économique, elle est définie comme la capacité de ceux qui gouvernent à formuler et mettre en œuvre des politiques publiques et à fournir des services publics aux citoyens. Pour ce qui est de la gouvernance institutionnelle, elle est définie comme le respect qu'accordent ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés aux institutions qui régissent les interactions entre eux.

Chacun de ces trois aspects de la gouvernance est mesuré par deux indicateurs issus des 06 indicateurs de la banque mondiale élaborés par Kaufmann : la gouvernance politique est mesurée par la voix et responsabilisation et la stabilité politique ; la gouvernance économique est mesurée par la qualité de la réglementation et l'efficacité du gouvernement ; la gouvernance institutionnelle est mesurée par le respect des règles et le contrôle de la corruption. (Konate, 2014).

Dans le cadre de cette recherche, nous allons agréger ces 6 indicateurs, en utilisant notamment le modèle d'Analyse en Composante Principale (ACP) avec le logiciel Stata pour former la variable gouvernance et analyser son effet sur les recettes pétrolières en République du Congo, tout comme l'avait utilisé Arif et Rawat (2018), et Ndouniama et al (2021).

❖ Présentation de l'ACP : Définition et utilité.

L'Analyse en Composante Principale (ACP) est une technique multivariée, qui permet de combiner des variables inter-corrélées en une seule variable. Elle a pour objectif de restituer une quantité d'information maximale par rapport à l'information d'origine dans le fichier de base (Abdi et william, 2010).

Dans le cadre de ce travail, nous disposant de six (06) variables qui représente plusieurs informations (variables). L'ACP nous permet de trouver l'axe principal qui explique mieux le phénomène par rapport aux autres axes. Dans cet axe nous disposons d'une quantité d'information maximale par rapport à l'information d'origine.

Après avoir réalisé l'ACP, nous avons retenu le premier axe qui dispose d'une quantité maximale d'information pour expliquer la gouvernance. Cet axe nous a permis de créer la variable gouvernance à base de la formule suivante :

$$**GOUV= 0,5326CC + 0,1054EG - 0,4948SP + 0,5870QR + 0,2754VR - 0,2001ED**$$

Cette formule reflète la manière dont la variable gouvernance a été créée. De ce fait, nous constatons que les variables, contrôle de corruption et qualité de réglementation pèsent le plus car elles ont des coefficients élevés et positifs.

Aussi, les variables telles que la stabilité politique et l'état de droit sont négatives, ce qui montre qu'elles détériorent la gouvernance.

### **II.1.3-Définition des « Recettes pétrolières »**

Olayungbo et Adediron (2017) définissent les recettes pétrolières comme le montant total des revenus tirés des ventes annuelles de pétrole brut ou produits raffinés dans le pays tant à l'intérieur qu'à l'étranger, en unité monétaire locale.

Selon L'OCDE (2017), les recettes pétrolières désignent la part de l'excédent d'exploitation provenant de l'extraction et de la vente de pétrole brut, généralement après recouvrement des investissements et des coûts d'exploitations. Elles sont d'origines diverses c'est-à-dire elles proviennent, des exportations (ventes), des parts de production, des redevances, des impôts/taxes, des dividendes et des primes de découverte.

ITIE (2010), définit les recettes pétrolières comme les revenus provenant des taxes et redevances découlant du secteur pétrolier perçues par les gouvernements de la part des entreprises pétrolières, et gazières.

Quant à Ikama (2014), les recettes pétrolières désignent la part du surplus pétrolier qui résulte des caractéristiques du gisement pétrolier et de divers facteurs qui agissent sur le prix du pétrole. Elles sont encore appelées rentes pétrolières lorsqu'elles génèrent de profits extraordinaires lors de sa production.

Par ces définitions, nous retenons que les recettes pétrolières désignent toute somme d'argent issues de la fiscalité de l'exploitation, de la production et de l'exportation de la ressource naturelle « pétrole ».

## **II.2-Evolution tendancielle des concepts**

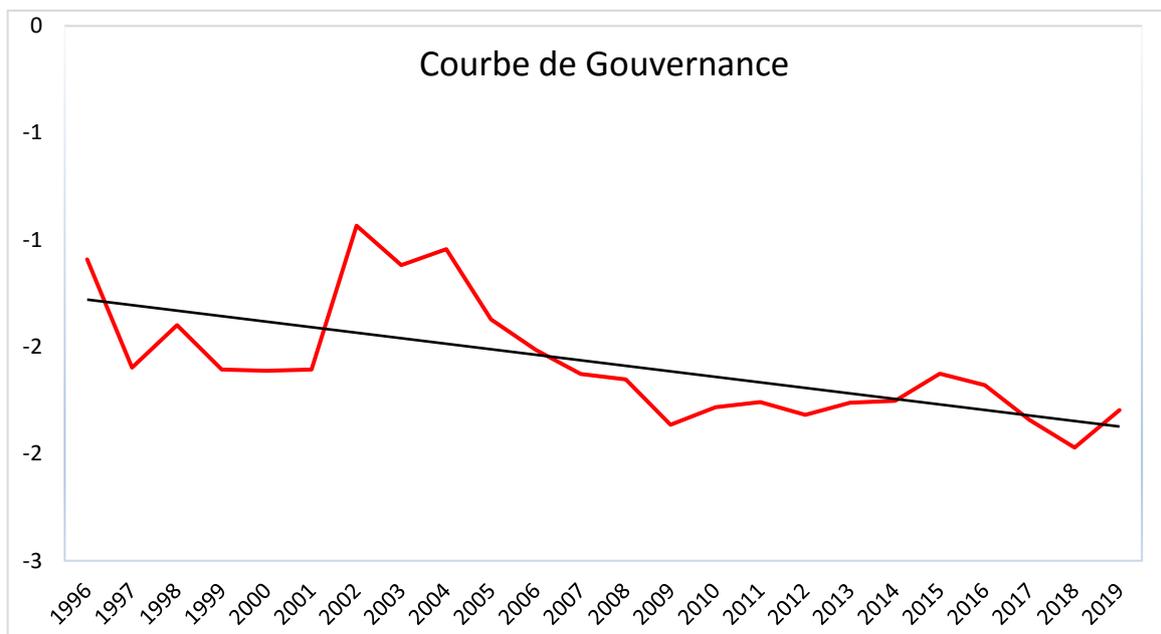
Dans cette partie, nous présentons les différents graphiques des concepts.

### **II.2.1-Evolution de la gouvernance**

Pour interpréter l'évolution de la gouvernance en République du Congo, nous allons utiliser la base de données de Daniel Kaufman qui mesure cette variable entre un intervalle de -2,5 à 2,5. Notons que toutes les valeurs comprises entre -

2,5 à 0 cela signifie qu'il y a une mauvaise gouvernance et de 0 à 2,5 il y a une bonne gouvernance. Signalons plus nous approchons vers -2,5 cela signifie que le pays a une mauvaise gouvernance. Le contraire est aussi juste c'est-à-dire plus nous approchons vers 2,5 plus le pays a une bonne gouvernance.

**Graphique 1. Evolution de la gouvernance de 1996 à 2019.**



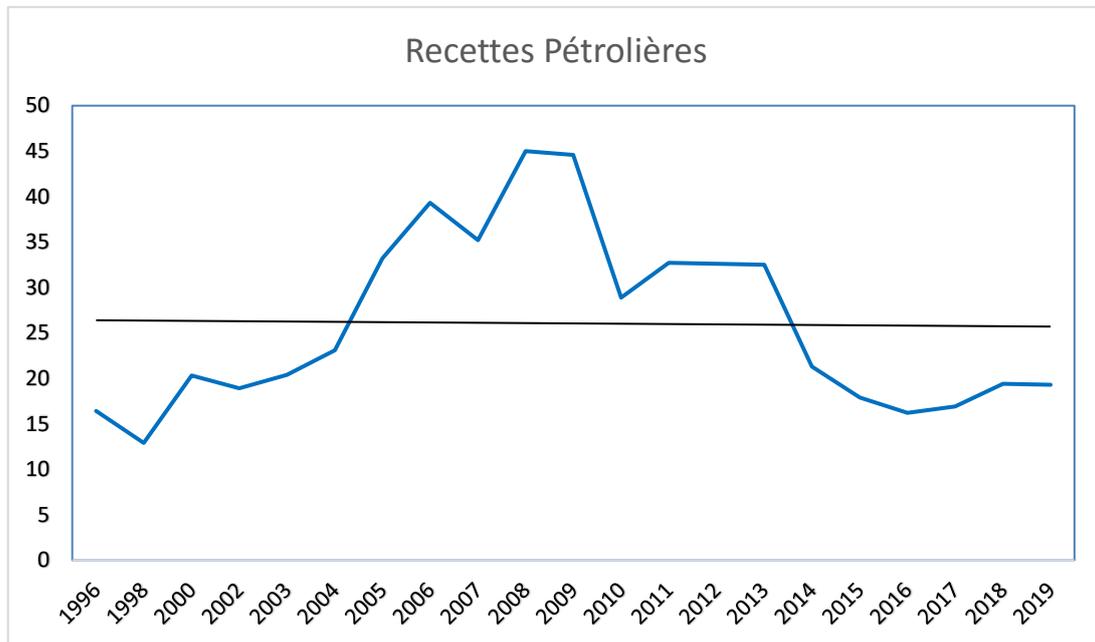
Source : auteurs (2021) à partir des données de la banque mondiale 2020 et du logiciel Excel.

Ce graphique présente l'évolution de la gouvernance en République du Congo sur la période allant de 1996-2019. La courbe ci-dessous laisse voir une tendance baissière de la gouvernance en République du Congo dans l'ensemble de la période. Nous constatons que l'allure de la courbe de la gouvernance a connu un pic en 2002 et un creux en 2018.

### **II.2.2-Evolution des recettes pétrolières**

Dans cette partie, nous allons interpréter l'évolution des recettes pétrolières en République du Congo.

**Graphique 2. Evolution des recettes pétrolières de 1996 à 2019.**



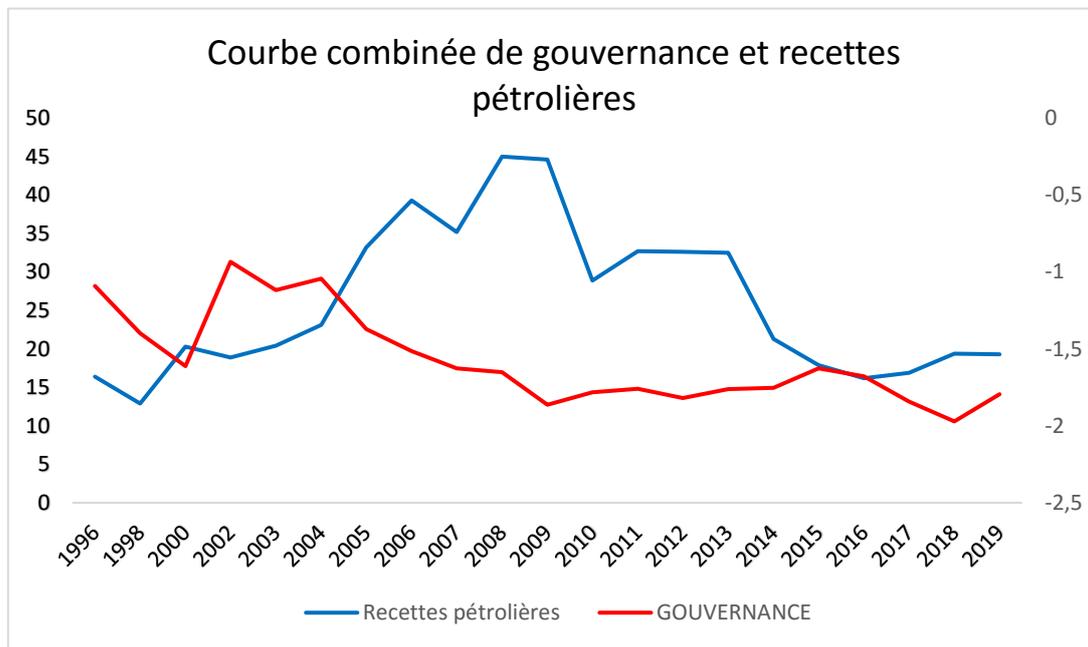
Source : auteurs (2021) à partir des données de la banque mondiale 2020 et du logiciel Excel.

Ce graphique présente l'évolution des recettes pétrolières en République du Congo dans la période 1996-2019. Tout au long de cette période, on constate que la courbe a connu une tendance légèrement baissière. Les recettes pétrolières ont connu un creux en 1998, ensuite un pic en 2008.

### **II.2.3-Evolution de la gouvernance et des recettes pétrolières**

Les économistes ont pour la plupart accepté que la gouvernance est parmi les variables qui expliquent l'amélioration des recettes pétrolières d'un pays. C'est dans ce regard que nous allons faire une analyse de l'évolution de la gouvernance et des recettes pétrolières en République du Congo dans la période 1996-2019, dans le graphique ci-après :

**Graphique 3. Evolution de la gouvernance et des recettes pétrolières de 1996 à 2019.**



Source : auteurs (2021) à partir des données de la banque mondiale 2020 et du logiciel Excel.

Ce graphique montre l'évolution de la gouvernance et des recettes pétrolières en République du Congo au cours de la période de 1996 à 2019. Ainsi, la courbe des recettes pétrolières enregistre un creux en 1998 et celle de la gouvernance l'a suivie en 2018. De même, la courbe des recettes pétrolières enregistre un pic en 2008 et celle de la gouvernance en 2002. Comme il est remarqué, dans les résultats du graphique ci-dessus entre 1996 à 2019, la courbe de la gouvernance et des recettes pétrolières ne suivent pas le même sens c'est-à-dire que la hausse de l'une ne s'accompagne pas avec la hausse de l'autre.

### **III- Revue de la littérature**

La question sur l'analyse de la relation entre la gouvernance et les recettes pétrolières, a fait l'objet de bon nombre de travaux de recherche tant théoriques qu'empiriques dans la littérature économique. Dans cette section, on va examiner brièvement la littérature publiée dans ce domaine.

#### **III.1- Revue théorique**

Cette littérature s'articule autour de deux approches. D'une part, il s'agit de l'approche selon laquelle : « la gouvernance n'améliore pas les recettes pétrolières », et d'autre part l'approche selon laquelle : « la gouvernance améliore les recettes pétrolières ».

##### **III.1.1- Approche « gouvernance n'améliore pas les recettes pétrolières »**

S'agissant de cette approche, trois groupes théoriques se démarquent de la littérature. Il s'agit de la théorie de Ressources Naturelles (RN) développée par Auty (1993), de la théorie du cycle électoral (Nordhaus, 1975) et la théorie de la bureaucratie (Niskanen, 1971) développées dans le courant des choix publics (Buchanan et Tullock, 1962).

##### **Théorie de la malédiction des ressources naturelles**

Selon la littérature économique, la théorie de la malédiction des RN développée par Auty (1993) est considérée comme la base de tous les problèmes liés aux RN. La principale raison évoquée c'est celle de la faiblesse des institutions et la mauvaise gestion des recettes issues de ces ressources. Dans cette théorie, la mobilisation de plusieurs canaux de transmission a été nécessaire pour expliquer les effets de la malédiction des recettes pétrolières dans les pays producteurs, il s'agit notamment de la recherche de rente qui engendre la corruption, l'instabilité politique et des conflits...

S'agissant du canal de la recherche de rente, Auty (2001) suggère que le comportement de recherche de rente entraîne la corruption et décourage l'investissement. Quant aux modèles développés par Lane et Tornell (1999) montrent que les comportements de recherche de rente sont fréquents dans une économie caractérisée par de fortes dotations en ressource naturelle et à des

faibles institutions politiques et judiciaires ce qui remet en cause le type de politique économique appliquée et la légitimité de ces acteurs.

Pour Karl (1999), La distribution de la rente est peu transparente ; encourageant ainsi des réseaux de clientélisme et les comportements de recherche de rente par des élites politiques et militaires. Ces groupes d'intérêts prédateurs peuvent être plus puissants que les partis politiques ou le gouvernement, ce qui engendre les comportements de « petromania », des dépenses publiques inefficaces et même des crises budgétaires et économiques. Pour certains auteurs tels O'Higgins (2006), les comportements de recherche de rente sont fréquents dès le plus haut niveau, notamment lors de la délivrance de permis ou des licences d'exploitation aux entreprises extractives.

Selon Torvik (2002), si la solidité des institutions peut déterminer le succès d'un développement reposant sur les activités d'extraction, d'importantes rentrées de recettes en provenance de ce secteur peuvent détériorer les institutions. Il y a en effet de fortes chances qu'elles encouragent la recherche de rentes lorsque les droits de propriété sont mal établis, que les systèmes juridiques fonctionnent mal et que les marchés sont imparfaits. Toujours sur la même approche, Sala-i-Martin et Subramanian (2003), ont évoqué que les booms pétroliers exacerbent les comportements de recherche de rente et engendrent la corruption et des dépenses inefficaces au sein du gouvernement.

Suivant ce raisonnement, Ascher (1999) suggère que les pays fortement dotés en ressource naturelle ont généralement tendance à les gaspiller. Les élites politiques utilisent les rentes pour divers objectifs tels que le financement de projets à rentabilité douteuse, la garantie de profits pour des groupements d'intérêts particuliers, ainsi que pour l'appropriation de la rente pour la trésorerie du gouvernement. De plus les décideurs politiques peuvent créer des opportunités de recherche de rente dans le secteur privé et faire converger ainsi les intérêts des entrepreneurs privés vers ceux du gouvernement. Ce contrôle de l'allocation des rentes leur permet, de surcroît, d'échapper à toute responsabilisation ce qui affaiblit la gouvernance (Kaufman et al, 1999).

Par ailleurs, les auteurs comme Collier et Hoeffler (2003) ; et Ross (2004) pensent que la rente minière, si elle est mal gérée, peut aussi mener à un gouvernement autocratique ; pire encore elle peut déboucher sur des conflits civils affaiblissant ainsi les structures étatiques, encourageant la captation de la rente et en relâchant l'obligation de rendre des comptes. C'est ce que soutiennent Feoron et Laitin (2003), quand ils affirment que la dégradation de la gouvernance augmente le risque de déclenchement de guerres et de conflits. De manière générale, les ressources naturelles représentent une source de financement assez conséquente qui attise les convoitises de nombreux groupes ou d'organisations rebelles. Les ressources naturelles sont souvent concentrées dans une partie du pays et peuvent être facilement extraites puis vendues. Les pillages de ressources naturelles par ces groupes naissants peuvent servir à acheter des armes, former et entraîner des milices et défier les forces du gouvernement. Ces activités peuvent rapidement dégénérer en une guerre civile. Voilà pourquoi Copinshi (2003) souligne que les ressources pétrolières génèrent des tensions entre des états voisins. Dans de nombreuses régions du monde, plusieurs contentieux frontaliers étaient liés aux ressources pétrolières : Invasion du Koweït par l'Irak en 1990, guerre en 1995 entre le Pérou et l'Equateur pour un territoire frontalier réputé riche en pétrole, contentieux frontalier entre le Nigeria et le Cameroun sur Bakassi, zone riche en pétrole.

Outre la recherche des rentes, le déclenchement des conflits, certains auteurs ont utilisé le canal de la corruption pour montrer les effets négatifs de la gouvernance sur les recettes pétrolières. A cet effet, Tanzi et Zee (2001) pensent que les pays ayant des niveaux de corruption élevés tendent à avoir des niveaux faibles de recettes fiscales comparativement à leur PIB. L'implication d'un tel résultat est qu'une partie des taxes payées par les contribuables n'est pas versée dans les caisses de l'Etat. Selon Tanzi (2002), la corruption réduit le revenu et augmente les dépenses du gouvernement. Elle contribue à alourdir les déficits fiscaux et complique l'adoption d'une politique fiscale saine, augmente les inégalités de revenus en permettant à l'élite bien positionnée dans la société d'exploiter les activités publiques au détriment du reste de la population. La corruption altère l'allocation des ressources, et réduit ainsi l'efficacité économique et la croissance.

## **Courant des choix publics**

Suite au comportement de recherche de rente et des différentes formes de corruption qui entourent les recettes pétrolières, l'une des nombreuses questions qui reviennent dans le secteur économique est celle de la défaillance de l'Etat qui est le point d'ancrage du courant des choix publics développé par les économistes Buchanan et Tullock (1962). Pour eux, le courant des choix publics est considéré comme une analyse économique des défaillances de l'Etat à travers le décalage entre « ce que les gouvernements peuvent faire et ce que les gouvernants font ». Ce courant n'essaie pas d'expliquer comment l'économie fonctionne, bien au contraire il utilise les méthodes et les outils de l'économie pour explorer la manière dont la politique et l'Etat fonctionnent. L'appareil conceptuel proposé par Buchanan et Tullock vise ainsi à expliquer pourquoi les individus décident à agir ensemble plutôt que de manière individuelle dans certaines situations, et par ailleurs montre qu'il est possible de mettre en relation de manière rigoureuse les avantages et les inconvénients des diverses règles de prise de décision collective. Buchanan et Tullock (1962) voyaient le système politique et l'évolution des constitutions comme un processus par lequel les individus cherchent à protéger leurs propres intérêts plutôt que celui dans lequel nous nous efforçons tous d'atteindre une certaine conception de « l'intérêt général ». Leur approche remettait en question l'idée prédominante selon laquelle nombreuses interventions étatiques étaient nécessaires pour améliorer le bien-être social en corrigeant les cas de « défaillance du marché ». Le vrai problème selon eux était la « la défaillance de l'Etat ».

Selon Hodge (2000) : l'argumentation soutenue dans le courant des choix publics est que les personnes qui sont supposées prendre les décisions publiques notamment les administrateurs d'entreprises publiques, les politiciens et les bureaucrates le font non pas en privilégiant l'intérêt commun comme l'affirme le discours officiel étatique mais plutôt leurs intérêts propres comme c'est le cas pour tout autre individu dans d'autres contextes de la vie privée confirmant la thèse du comportement de recherche de rente.

### **Théorie du cycle électoral**

Pour celle-ci, la recherche de rente est importante pour plusieurs gouvernements qui en dépendent car elle aide à financer leur processus électoral ce qui nous renvoie dans la théorie du cycle électoral développée par Nordhaus (1975). En effet selon cette théorie les gouvernements dépensent davantage dans les mois qui précèdent les élections. La raison évidente est que la hausse des dépenses permet au gouvernement d'offrir aux électeurs davantage de biens et services, qui améliorent leur qualité de vie et qui les amènent à évaluer plus positivement le gouvernement sortant. Cependant, cette hausse des dépenses publiques est considérée comme une gabegie financière affaiblissant les recettes pétrolières d'où la remise en question de la théorie du cycle électoral (Ascher, 1999).

Pour ces auteurs, les politiques et les fonctionnaires utilisent les recettes pétrolières pour financer leurs projets personnels au détriment de l'intérêt général ; l'une des idées émises est qu'à la veille d'élection importante les gouvernements prennent des mesures démagogiques afin de corrompre l'électorat en augmentant des dépenses ce qui est contraire à la déontologie et l'éthique aux notions de l'Etat bien veillant et neutre que l'on retrouve dans l'approche keynésienne et classique. Pour eux les politiques et les gouvernants utilisent l'Etat et l'administration pour servir uniquement leurs propres intérêts que ce soit pour obtenir les voix des électeurs lors des votes ou de garder une certaine influence pour les bureaucrates.

### **Théorie de la bureaucratie**

En ce qui concerne la théorie de la bureaucratie développée par Weber (1905), l'économiste américain Niskanen (1971) pense qu'elle a des limites. En effet, en tentant d'identifier les intérêts et les objectifs des bureaucrates il affirme que : les agents publics cherchent à maximiser leurs budgets car cela leur confère du pouvoir, un statut, du confort, de la sécurité et d'autres avantages, ce qui est souvent préjudiciable car ils seront moins inquiétés et renforcera la mauvaise gouvernance dans des activités génératrices des recettes comme le pétrole.

Dans le cas de ce présent travail, la défaillance de l'Etat demeure un problème à prendre au sérieux. En effet, les autorités politiques et administratives ne doivent pas mettre en avant leur propre intérêt au détriment de l'intérêt collectif puisque ceci a des dommages. L'augmentation des dépenses publiques à la veille des élections en vue de séduire les électeurs, les mauvais investissements et les réformes de la masse salariale ont un coup sur l'économie du pays, ce qui est à l'origine de la corruption et de l'impunité.

### **III.1.2-Approche « gouvernance améliore les recettes pétrolières »**

A travers cette approche le débat s'articule autour de deux théories fondamentales portant sur la composition de la théorie de la fiscalité optimale à savoir : la règle de Ramsey ; la taxation optimale des recettes. Et sur la Nouvelle Economie Institutionnelle (NEI).

#### **La théorie basée sur la règle de Ramsey :**

A l'origine, la règle de Ramsey (1927) est considérée comme la première théorie de la fiscalité optimale des recettes. Elle fut élaborée dans le cadre d'un système fiscal maximisant l'efficacité dans le cadre des hypothèses des marchés concurrentiels. L'approche de Ramsey recommande de taxer les différents biens en proportion inverse de l'élasticité compensée de la loi de l'offre et de la demande. Elle recommande donc d'appliquer des taux d'imposition faibles aux biens dont la demande est élastique et des taux élevés à ceux dont la demande est inélastique autrement dit, selon cette théorie, pour minimiser la perte sèche (accroître l'efficacité) il faut taxer là où les offres et les demandes sont les moins sensibles aux prix. L'objectif étant donc de créer le moins de décalages possibles. Cette règle de l'élasticité inverse conduit à accroître la pression fiscale sur le budget des ménages pauvres. Ainsi, un tel système fiscal est injuste car il taxe davantage ceux qui sont peu réactifs aux taxes : le travail plus que le capital, les dépenses de santé, les produits de consommation courante.

Dans le cadre de ce travail la règle Ramsey peut être appliquée dans le secteur pétroliers qui est un secteur dont l'offre et la demande sont moins sensibles aux prix. Cela veut dire que si les taxes augmentent dans ce secteur on continuera toujours à acheter ou à demander ce bien qui est aussi un bien de première

nécessité par exemple quand le prix du litre de carburant augmente à la pompe cela croit les recettes de l'Etat et a un effet néfaste chez les consommateurs du service des transports qui verront leur cout de consommation de transport augmenter à cause du système de demi-terrain. Nous pouvons dire que toute augmentation des taxes des produits pétroliers croit les recettes de l'Etat dans le dit secteur et augmente les couts du transport.

### **La théorie de la taxation optimale des recettes :**

La deuxième théorie de la fiscalité optimale est la taxation optimale du revenu. Elle a été développée par Mirrlees (1971) qui est le premier à proposer une modélisation de la fiscalité optimale axé sur l'impôt et le revenu distributif. Pour lui : la fiscalité modifie la répartition primaire des recettes par le biais des prélèvements obligatoires et des transferts. L'objectif de redistribution conduit à taxer les individus ayant la productivité marginale la plus élevée. Cela incite les individus à forte productivité marginale à réduire l'offre de travail et entraîne une baisse des recettes fiscales. L'effet de la redistribution sur le bien-être social doit alors être comparé à l'effet sur l'offre de travail des individus à forte productivité et sur les recettes fiscales perdues. Ces arbitrages permettent de trouver un taux optimal d'imposition. Il s'agit d'un seuil de taux que l'on ne doit pas dépasser. Il peut être déterminé par les modèles à effet de seuil. De façon concrète la théorie de la fiscalité optimale des revenus a pour objet de clarifier les déterminants d'un barème d'imposition optimal. D'un côté, un barème progressif c'est-à-dire un barème dont le niveau du taux d'imposition augmente avec le niveau des revenus et entraîne ainsi des gains en termes d'équité. D'un autre côté, un tel barème engendre des distorsions de l'offre de travail en décourageant les individus à faire davantage d'efforts. Un tel découragement peut être contourné par la pratique des comportements de fuite devant l'impôt appelés encore les comportements d'évitement fiscal. Ces types de comportement se manifestent par la fraude fiscale et l'optimisation fiscale. Les deux types de comportement s'apparentent parce qu'ils occasionnent tous les pertes de recettes fiscales. Cependant, ils se distinguent du fait que la fraude fiscale consiste en une violation de la loi fiscale alors que l'optimisation fiscale est le contournement de la loi fiscale en profitant des failles de la loi fiscale ou encore du vide juridique.

L'une des conclusions les plus importantes des travaux de Mirrlees (1971) est que les taux marginaux d'imposition doivent être plus faibles lorsque le revenu augmente.

Dans le cadre de ce travail, nous pouvons simplement résumer que lorsque le prélèvement des recettes est optimal c'est-à-dire les fuites sont limitées, l'Etat peut être à mesure de bien mener ses différents programmes de développement. Ainsi pour optimiser les recettes il faut soit changer la manière de prélèvement ou mettre en place des mesures préventives pour mieux les prélever. Aussi, la meilleure manière d'optimiser les prélèvements des recettes est de mettre en place le système de gestion privée dans le secteur public qui débouche sur la théorie du nouveau Management public.

### **Théorie du Nouveau Management public**

Né en Grande-Bretagne au début des années 80, ensuite repris par Fayol (1918), le Nouveau Management Public (NMP) est un mode de gestion qui vise à introduire dans l'administration publique les valeurs et modes de fonctionnement de la firme privée. L'idée principale du NMP est que le secteur public, organisé selon les principes de la bureaucratie wébérienne est inefficace et qu'il est souhaitable de transposer dans le secteur public les méthodes de gestion du secteur privé. La rigidité d'une administration bureaucratique centralisée se focalise sur son propre développement, le NMP suppose un secteur public reposant sur les trois E « Economie, Efficacité, Efficience » capables de répondre à moindre coût aux attentes des citoyens devenus des clients. Ainsi pour faire face à leurs dysfonctionnements bureaucratiques, renforcer leurs performances et améliorer leurs gouvernances, les administrations publiques devraient envisager des restructurations organisationnelles, adopter de nouvelles techniques de management, utiliser des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

### **Nouvelle Economie Institutionnelle (NEI)**

L'analyse économique sur la gouvernance connue un regain d'intérêt considérable notamment avec la considération du rôle profond que joue les institutions dans la

sphère économique. Cela fut marqué au début du XXe siècle par des travaux classés généralement comme étant hétérodoxes tels que celui de Veblen (1898) et Commons (1934). Ensuite à partir des années 1970 elle a connu un renouvellement sous l'impulsion de nouveaux travaux que l'on regroupe de nos jours sous l'appellation de la Nouvelle Economie Institutionnelle (NEI). Elle consiste en un développement des outils néoclassiques pour l'analyse du rôle des institutions dans la coordination et la réalisation des activités économiques (North, 1990 ; Williamson, 2000). La littérature sur le canal des institutions est particulièrement abondante. Mais contrairement à Williamson dont les travaux se portaient sur l'entreprise qui se basent sur le processus de développement économique d'un pays. En effet, Les institutions chez North sont définies comme toutes formes de contraintes établies par les hommes en vue de cadrer et structurer les interactions humaines. Selon lui, Il existe deux types d'institutions formelles<sup>1</sup> et informelles<sup>2</sup>. En ce qui concerne les institutions formelles, il distingue aussi deux (2) types d'institutions : économiques et politiques. Les institutions économiques définissent les règles régissant les interactions humaines dans le domaine économique comme les droits de propriétés et bien d'autres, alors que les institutions politiques définissent les règles dans le domaine politique (Acemoglu et al. 2005).

De plus les aboutissants de la Nouvelle économie institutionnelle soulignent l'idée selon laquelle les institutions efficaces peuvent faire la différence dans le succès des réformes du marché. Ils vont plus loin en affirmant que les institutions constituent un élément essentiel de long terme. Ce point de vue a été également partagé par les auteurs tels que Kaufmann, Kraay et Mastruzzi (2005)<sup>3</sup>, Knack et Keefer (1995), Alesina et Perotti (1996), qui pensent que les institutions efficaces contribuent à l'amélioration des résultats économiques et à la réussite des réformes. De même, Acemoglu et al. (2003) stipulent que les

---

<sup>1</sup> Elles désignent l'ensemble des contrats, règles politiques, juridiques et économiques écrits, explicites et dont l'exécution devrait être assurée par une entité, généralement l'Etat ou ses administrations.

<sup>2</sup> Elles ne sont pas écrites. Elles sont des règles implicites dont l'exécution est assurée de façon endogène par les individus appartenant à un même groupe ou à une même communauté. Les institutions informelles sont un ensemble de coutumes, de conventions, de normes ou de codes de conduite dans la société (North, 1990).

<sup>3</sup>Kaufmann, Kraay et Mastruzzi (2005) ont utilisé les 06 indicateurs (Voix et responsabilité, stabilité politique, efficacité gouvernementale, qualité de la régulation, les règles de loi et le contrôle de corruption) élaborés en 1999 par Kaufmann, Kraay, et Zoido-lobaton

institutions efficaces (système judiciaire opérationnel, absence de la corruption) façonnent un bon climat d'affaire. Il ressort ici qu'une bonne gouvernance serait une condition nécessaire pour le succès des économies de marché. Ils soutiennent que les pays riches en RN doivent avoir des « institutions fortes » pour mieux gérer les recettes de ces ressources. Pour éviter la malédiction des ressources et de réduire les différents problèmes liés à la mauvaise gestion de ces recettes par ailleurs ils montrent à travers l'expérience du Botswana l'importance de la qualité des institutions aussi bien pour la croissance à long terme que pour la diversification des économies riches en ressource naturelle. En effet, ce pays étant un exemple dans la sous-région dans le domaine de la gestion des recettes pétrolières et la lutte contre la corruption

Toujours dans cette logique Gylfason (2010) montre que la qualité de la gouvernance et des institutions est devenu une condition importante à atteindre pour mieux gérer la rente pétrolière. C'est ainsi que Mehlum et al. (2006) démontrent que c'est seulement dans les pays possédant de « fortes institutions » que la gouvernance aurait un impact positif sur les recettes issues des ressources naturelles ainsi que sur la croissance économique. Ces auteurs montrent que les institutions exercent une influence décisive sur la façon dont les ressources naturelles sont gérées et déterminent la croissance économique. Brunnschweiler et Bulte (2008) pour leur part vont également dans le même sens en montrant que l'abondance des RN génère d'importantes recettes qui affecteront positivement la croissance économique si les institutions sont de bonne qualité alors que l'effet de la dépendance aurait un effet négatif. Cette idée est largement soutenue par Leite et Weidmann (1999), Bulte et al (2005), Vittorio (2011), ils pensent que la positivité de l'effet de la gouvernance sur les recettes issues des RN dépend de la qualité des institutions.

En considérant la corruption comme moyen de mobiliser les recettes, Lui (1985) montre que celle-ci peut améliorer l'efficacité dans la mesure où elle réduit les rigidités dues à l'intervention du gouvernement. Elle augmente l'efficacité car elle permet d'accélérer les décisions et améliore l'allocation des ressources. Suivant ce même raisonnement, Beck et Maher (1986) suggèrent qu'en situation

de concurrence la corruption peut promouvoir l'efficacité car elle attribue aux projets des entreprises les plus efficaces (les entreprises les plus efficaces sont celles qui offrent les pots de vin les plus élevés).

Excepté le canal de la corruption d'autres auteurs ont mis l'accent sur la démocratie comme condition nécessaire à atteindre pour que la gouvernance ait un effet positif sur les recettes pétrolières. A cet effet, Eifert et al (2003) soulignent dans leur article « gérer la manne pétrolière » que : les démocraties matures détiennent manifestement certains avantages pour gérer les recettes pétrolières à long terme en raison de leur capacité de dégager un consensus, de leur électorat éduqué et bien informé ainsi que d'un niveau de transparence qui facilite la prise de décisions claires sur l'utilisation des recettes à long terme. Ce qui mène également Rodrik et al. (2002) à soutenir que les institutions démocratiques sont mieux adaptées pour gérer les conflits sociaux (de redistribution). Un régime autoritaire peut éviter les conflits de court terme mais ne dispose pas d'institutions adéquates pour les résoudre. De même, Clague et al. (1996) trouvent que la démocratie, à condition qu'elle soit correctement enracinée politiquement et socialement offre de meilleures garanties à la mise en œuvre des droits de propriété que des régimes autoritaires dotés du même niveau de stabilité politique pour une bonne gouvernance.

Il est important de noter qu'au-delà de cette revue littéraire, la question portant sur la gouvernance des recettes pétrolières demeure une préoccupation jusqu'à ce jour. Les résultats varient selon les auteurs et leurs approches, d'un pays à un autre et d'une région à une autre. Ainsi, des résultats issus de ces théories ne peuvent faire l'objet de généralisation. Les travaux empiriques sur le sujet aboutiront ils à des résultats concrets ? C'est ainsi que nous essayerons dans la suite de ce travail d'en vérifier de quoi en est-il exactement.

### **III.2- Revue empirique**

Sur le plan empirique, nombreuses études empiriques utilisant différents canaux de transmission ont été réalisées. Ainsi, deux résultats se démarquent ici : d'une part ceux qui montrent que la gouvernance a un effet négatif sur les recettes pétrolières et d'autre part ceux qui montrent l'effet positif de la gouvernance sur

les recettes pétrolières. S'agissant des résultats qui montrent l'effet négatif de la gouvernance sur les recettes, on retrouve :

Premièrement, Hwang (2002) qui a examiné les impacts de la corruption sur les recettes du gouvernement dans 66 pays sur la période 1980-1995 en utilisant SURE (Seemingly unrelated regression equation). Les résultats ont montré que la corruption a un effet négatif et significatif sur les recettes du gouvernement. La corruption déforme la composition des recettes du gouvernement.

Dans la même lancée, Gbewopo et al (2011) ont mené leur étude sur l'effet de la corruption sur la mobilisation des recettes publiques à l'aide d'une analyse économétrique sur données de panel (125 pays de tout de niveau de développement), couvrant la période 1980-2002 et en utilisant la méthode des moindres carrés quasi généralisés (MCQG) et la méthode des moments généralisés (MMG). Les résultats ont révélé que la corruption a un effet négatif sur les recettes publiques.

De même, Izekor et Okaro (2018) ont examiné l'effet de la corruption sur les recettes du pétrole brut au Nigeria sur la période 1996-2015, en utilisant le mécanisme de correction d'erreur et la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO). Les résultats révèlent que la corruption a un effet négatif et peu significatif sur les recettes provenant du pétrole brut.

Aussi, Worlu et Ordu (2020) ont mené leur étude sur l'effet de la corruption dans les industries pétrolières et gazières sur les recettes pétrolières au Nigeria, couvrant la période 1994-2017 et en utilisant le modèle ARDL. Les résultats ont montré que la corruption a un effet négatif sur les recettes pétrolières. De ce fait, La corruption dans les industries pétrolières et gazières réduit les recettes pétrolières.

L'analyse de Imam et Jacobs (2007) portant sur les effets de la corruption sur les recettes fiscales en Moyen Orient sur un échantillon de 12 pays<sup>4</sup> sur la période 1990-2003, en utilisant sur la méthode des moments généralisés (MMG) et le test

---

<sup>4</sup>(Algérie, Bahreïn, Egypte, Jordanie, Liban, Maroc, Oman, Soudan, Syrie, Tunisie, Emirats Arabes Unis et Yémen), countries in Middle East.

de Sargan<sup>5</sup>, tire comme résultat que la corruption a des effets négatifs sur les recettes fiscales mais le seul moyen de s'échapper de cette corruption, serait de mettre en place une bonne gouvernance c'est-à-dire de mettre en place des réformes dans les administrations pour minimiser la corruption et maximiser le bien-être social.

Abebe et Fikre (2020) ont porté leur analyse sur les effets de la corruption sur les recettes fiscales dans les pays développés et en développement, sur la période 2002-2017, en utilisant la méthode de Lagrange (ML), trouve que la corruption diminue les recettes fiscales.

En ce qui concerne les travaux montrant l'effet positif de la gouvernance sur les recettes, on a : les travaux de Ajaz et Ahmad (2010) menés sur l'effet des variables institutionnelles sur les recettes fiscales dans 25 pays en développement sur la période 1990-2005, en utilisant la technique de méthode des moments généralisés (MMG) en panel dynamique en niveau et en première différence. Les résultats ont montré que la gouvernance a un effet significatif sur les recettes fiscales. Les résultats mettent en exergue que la gouvernance et la corruption sont deux déterminants principaux de la mobilisation des recettes fiscales. La corruption a un effet négatif sur les recettes fiscales tandis que la bonne gouvernance contribue à une meilleure performance dans la collecte des taxes. De même, Epaphra et Massawe (2017) ont menés leurs travaux dont l'objectif est d'analyser les effets des variables institutionnelles et des variables structurelles sur les ressources fiscales couvrant la période 1996-2016 dans un panel de 30 pays africains en utilisant les modèles à effet fixe et aléatoire et le test de Hausman. Les résultats indiquent que les indicateurs de la gouvernance tendent à faire augmenter les recettes fiscales issues du commerce extérieur, donc un effet positif des de la gouvernance sur les recettes fiscales.

Dans la même perspective, Abdoulaye (2018) a mené son étude sur l'effet de la gouvernance sur les recettes fiscales dans les pays de l'Union Economique et

---

<sup>5</sup> Test de Sargan ou test de Sargan-Hansen est un test statistique permettant de tester une hypothèse de sur-identification dans un modèle statistique. Il est construit sur l'hypothèse que le terme d'erreur ne doit pas être corrélé avec l'ensemble des variables exogènes si les instruments sont valides.

Monétaire Ouest-Africaine, couvrant la période 1996-2015 en données de panel de 07 pays<sup>6</sup>avec le test d'Im Pesaran et Shin, et le modèle à effets fixes. Les résultats des analyses montrent que la gouvernance affecte positivement la mobilisation des recettes fiscales dans les pays de l'UEMOA. Il ressort également des résultats que la lutte contre la corruption constitue un canal par lequel la gouvernance peut affecter positivement la mobilisation des recettes fiscales dans les pays de l'Union.

Soro (2020) en voulant examiner les principaux déterminants des recettes fiscales en Côte d'Ivoire, a mené son étude sur la qualité institutionnelle et les recettes fiscales sur la période 1984-2016. En utilisant le modèle ARDL (Autoregressive Distributive Lag), les résultats montrent que la qualité institutionnelle joue un rôle décisif sur la mobilisation des recettes fiscales.

Rotimi et al (2013) ont mené leur étude sur l'impact de la transparence sur la génération des recettes pétrolières au Nigeria, couvrant la période 1999-2004 et en utilisant l'analyse en régression. Il a utilisé entre autre l'initiative pour la transparence dans les industries extractives nigérianes comme indicateur pour mesurer la transparence. Les résultats de son étude montrent que la transparence a un effet positif sur la génération des recettes pétrolières. De ce fait, il conclut que la transparence permet de réduire la corruption.

Arif et Rawat (2018) ont porté leur étude sur la corruption, la gouvernance et les recettes fiscales dans 10 pays de EEPC (économies émergentes et porteuses de croissance) sur la période 2001-2015, en utilisant la méthode de cointégration et l'estimation de Pooled Mean Group (PMG). Les résultats ont montré que la gouvernance a un impact positif et significatif sur les recettes fiscales et que la qualité de la gouvernance réduit la corruption. De même, les travaux de Hassan et al. (2021) sont menés sur la gouvernance et la source des recettes fiscales en Pakistan couvrant la période 1976–2019 en utilisant le modèle ARDL ils affirment que la gouvernance est une source essentielle pour élargir les taxes fiscales puisque la stabilité gouvernementale, les lois et ordres, et l'abondant des conflits internes et externes ont tous un impact positif sur ces recettes.

---

<sup>6</sup> (Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo), pays de l'UMOA.

Dans la même lancée, Mohammed et al (2017) ont examiné le lien existant entre l'abondance des ressources naturelles et la qualité des institutions en Algérie, sur la période 1984-2013, en utilisant le modèle VAR (notamment analyse de décomposition de la variance et la fonction de réponse impulsionnelle généralisée). Les auteurs ont utilisé la corruption et la responsabilité démocratique comme mesure de la qualité des institutions et les rentes pétrolières comme mesure des ressources naturelles. Les résultats ont montré que la responsabilité démocratique a un effet statistiquement significatif et positif sur les rentes pétrolières. Ils concluent que les institutions démocratiques peuvent réduire la corruption.

### **III.3- Enseignements tirés de la revue de la littérature**

De tout ce qui précède, il ressort que les résultats des différents travaux théoriques et empiriques de l'effet de la gouvernance sur les recettes pétrolières divergent. Sur le plan théorique la problématique de la gouvernance et des recettes pétrolières ont fait l'objet des débats controversés car l'approche de la gouvernance peut soit améliorer les recettes pétrolières tout comme elle ne peut pas. Nous pouvons retenir que l'inefficacité de la gouvernance jumelée aux recettes pétrolières favorisera les comportements rentiers et développera inévitablement la corruption. Par ailleurs l'optimisation des recettes pétrolières devrait se faire par une taxation optimale au niveau des prélèvements. Sur le plan empirique le lien entre la gouvernance et les recettes pétrolières varie selon les pays. D'une part, ce lien a révélé que la gouvernance n'améliore pas les recettes pétrolières Et d'autre part, la gouvernance améliore les recettes pétrolières. De plus les résultats diffèrent d'une région à une autre, d'un champ à un autre, d'une période à une autre, d'un modèle à un autre. Ainsi ces résultats ne peuvent être généralisés ou extrapolés car chaque région a sa spécificité. En ce qui concerne la République du Congo qui a bâti son assise économique sur les recettes pétrolières depuis plusieurs années, nous allons analyser les effets de la gouvernance sur les recettes pétrolières de manière empirique à travers un modèle économétrique.

## **IV- Méthodologie**

Dans cette section, il est question d'examiner successivement, les modes d'investigations, la modélisation théorique et empirique des effets de la gouvernance sur les recettes pétrolières et de faire une présentation des sources de données et des variables.

### **IV.1-Mode d'investigation**

Pour la vérification d'hypothèse formulée dans le cadre notre travail, la méthodologie basée sur un mode d'investigation a été nécessaire, il s'agit en effet de la recherche documentaire.

#### **IV.1.1- Recherche documentaire**

Elle a consisté en l'exploitation des informations diverses à partir d'une analyse du contenu de la documentation disponible sur les effets de la gouvernance sur les recettes pétrolières. En effet, cette recherche nous a permis de recenser sur internet : les études, les documents de recherches, les articles, les mémoires, les thèses et les rapports des différents organismes (PNUD, CEMAC, ITIE, BEAC ...), institutions (FMI et BM), ministères, notamment ceux en charge des hydrocarbures, de l'Economie et des Finances.

### **IV.2- Modèle théorique et empirique**

Pour mettre en relation nos deux concepts de recherche (gouvernance et recettes pétrolières), nous nous inspirons de l'équation théorique développée par Abdoulaye (2018) qui s'est inspiré du modèle théorique de Gupta (2007), qui se présente comme suit :

$$Y = f(\text{GOUV}, \text{EXP}, \text{PP}, \text{CON})$$

Sous forme simplifiée, l'équation se présente comme suit

$$Y_{(t)} = \alpha + \beta \cdot X_{(t)} + \gamma_i \cdot Z_{(t)} \quad (1)$$

Y représente le ratio Recettes (% PIB) ;

X représente la variable d'intérêt ou institutionnelle ;

Z représente les variables de contrôle ;

Et, t = la période d'étude.

Pour rendre notre recherche pertinente, conformément à l'étude Epaphra et Massawe (2017) nous utilisons certaines variables de contrôle (l'exportation, le prix du pétrole et la consommation). Ceci se justifie par le fait que ces variables peuvent influencer l'accroissement des recettes pétrolières en République du Congo. Ainsi, nous appelons le X la variable gouvernance et le Z l'ensemble des variables de contrôle. Donc l'équation (1) se transforme et se présente de la manière suivante :

$$RP_{(t)} = \alpha + \beta GOUV_{(t)} + \gamma_1 EXP_{(t)} + \gamma_2 PP_{(t)} + \gamma_3 CON_{(t)} \quad (2)$$

- RP : recettes pétrolières (%PIB) ;
- GOUV : Gouvernance ;
- EXP : Exportation ;
- PP : Prix du Pétrole ;
- CON : Consommation
- t : la période d'études (1996-2019).

Pour faciliter simplement les estimations, nous allons faire la linéarisation du modèle en utilisant la fonction logarithme par rapport à la nature des données, de valeurs exprimées en milliers, millions et milliards à l'exception de la variable gouvernance qui contient des valeurs négatives.

La transformation du modèle ci-dessus en logarithme prend la forme ci-après :

$$RP_{(t)} = \alpha + \beta GOUV_{(t)} + \gamma_1 \ln EXP_{(t)} + \gamma_2 \ln PP_{(t)} + \gamma_3 \ln CON_{(t)} \quad (3)$$

En partant de (3), nous déduisons le modèle empirique à des fins d'estimations suivant :

$$\ln RP_{(t)} = \alpha + \beta GOUV_{(t)} + \gamma_1 \ln EXP_{(t)} + \gamma_2 \ln PP_{(t)} + \gamma_3 \ln CON_{(t)} + \varepsilon_t \quad (4)$$

## **IV.3-Présentation des sources de données et des variables du modèle**

### **IV.3.1- Présentation des sources de données**

Les données sur lesquelles se fonde ce travail (recettes pétrolières, gouvernance, exportation, prix du pétrole et consommation), sont extraites de la banque mondiale, tout particulièrement dans la base de données des indicateurs de développement dans le monde (WDI, 2021) et de l'OCDE (2021). Toutes ces données ont été collectées sur la période allant de 1996 à 2019. Le choix de cette période est essentiellement dicté par la disponibilité de données de la gouvernance qui est notre variable d'intérêt.

### **IV.3.2- Présentation des variables**

#### **IV.3.2.1- La variable expliquée ou endogène**

Les recettes pétrolières font référence au niveau des recettes issues de l'exploitation du pétrole. Pour les pays exportateurs, elles représentent une source indéniable de développement. Elle est utilisée dans la présente étude comme Izekor et Okaro (2018). Elles sont notées « RP ».

#### **IV.3.2.2- Les variables explicatives ou exogènes**

**Gouvernance** : elle est tirée de la base de données « worldwide governance indicators, WGI, 2021 » élaborée par les économistes de la banque mondiale ; Nous l'avons agrégé avec les 6 indicateurs (Voix et responsabilité, stabilité politique, efficacité gouvernementale, règle de loi, qualité de régulation et le contrôle de corruption) comme Arif et Rawat (2018). Elle est notée « GOUV ».

**Exportation** : variable motrice de la hausse des recettes pétrolières. Selon Rodrik (1998), les pays les plus ouverts sur le plan commercial, arrivent à améliorer de façon efficace les recettes pétrolières. Nous l'utilisons Soro (2020) dans notre recherche comme pour évaluer son effet sur les recettes pétrolières. Elle est notée « EXP ».

**Prix du pétrole** : prix défini sur le marché international. Selon Hausmann et al (1993), toute augmentation du prix, entrainera en contrepartie une augmentation des recettes pétrolières., Cette variable est notée « PP ».

**Consommation** : variable qui mesure le niveau de consommation du pétrole dans le pays, autrement dit si les gens consomment, les recettes pétrolières vont augmenter. Elle est utilisée comme Hassan et al. (2021) dans leur étude portant sur la gouvernance et les recettes fiscales au Pakistan. Elle est notée « CON ».

Le tableau 1 nous renseigne sur la source des variables, le signe attendu de chacune d'elle et leurs abréviations.

**Tableau 1. Signes attendus**

<b>Variables</b>	<b>Abréviations</b>	<b>Signes attendus</b>	<b>Source</b>
Gouvernance	GOUV	(+)	WGI
Exportation	EXP	(+)	WDI
Prix du pétrole	PP	(+)	OCDE
Consommation	CON	(+)	WDI

Source : Auteurs (2021), à partir du logiciel Word 2016.

## **V- Procédure d'estimation du modèle et présentation des résultats**

Cette section est constituée de deux parties : la première sera consacrée à la procédure d'estimation du modèle de la recherche et la deuxième à la présentation et interprétation des résultats obtenus du modèle.

### **V.1- Procédure d'estimation du modèle**

Pour vérifier l'hypothèse de cette étude : la gouvernance a un effet positif sur les recettes pétrolières, nous procéderons par plusieurs étapes. L'estimation du modèle comprendra l'analyse des données afin de dégager les caractéristiques essentielles des variables. Avant de procéder à l'estimation du modèle, et compte tenu du fait que les données sont des séries chronologiques d'une longue période, il serait mieux de procéder à l'analyse de la stationnarité de l'ensemble des variables utilisées.

Si les résultats du test de stationnarité montrent que certaines variables ne sont pas stationnaires, alors dans ce cas on pourra estimer notre modèle par le mécanisme à correction des erreurs. Par ailleurs, l'usage de la stationnarité est conditionné par le fait que les variables doivent suivre une loi normale ou encore doivent être distribuées normalement.

#### **V.1.1- Analyse descriptive**

L'analyse de la statistique descriptive des données nous permet d'avoir une idée sur la moyenne, l'écart type, la valeur maximale, la valeur minimale, ensuite les coefficients Skewness, Kurtosis et Jarque-Bera et sa probabilité nous permettent de tester la normalité de la série étudiée. Le tableau 2 ci-dessous présente les statistiques des variables utilisées pour cette analyse. Ces statistiques couvrent une période allant de 1996-2019 et la République du Congo est sélectionnée en fonction de la disponibilité des données en particulier pour la variable expliquée et les variables explicatives.

## Tableau 2. Statistique descriptive

Le tableau ci-dessous présente les statistiques descriptives des différentes variables de l'étude.

	LNRP	GOUV	LNEXP	LNPP	LNCON
Moyenne	3,195099	-1,572075	4,196590	3,978678	2,596904
Médiane	3,058707	-1,652200	4,235387	4,122932	2,606449
Maximum	3,806662	-0,933977	4,400805	4,715190	3,186194
Minimum	2,557227	-1,971071	3,749575	2,546315	2,027816
Ecart type.	0,367331	0,299695	0,192287	0,600100	0,280369
Skewness	0,189710	0,876499	-1,014634	-0,719385	-0,136617
Kurtosis	1,820070	2,548184	3,021865	2,761421	2,889734
Jarque-Bera	1,344170	2,867497	3,603606	1,861108	0,075963
Probabilité	0,510643	0,238414	0,165001	0,394335	0,962731
Observations	21	21	21	21	21

Source : auteurs (2021) à partir d'Eviews 9.

De ce tableau, nous constatons que la statistique de Jarque-Bera de toutes les variables du modèle est supérieure à 0,05. De même, la probabilité des variables est aussi supérieure à 0,05. Malgré ceci, on ne peut pas affirmer que les variables suivent la loi normale compte tenu du nombre d'observations, inférieur à 30. Alors il existe le modèle ARDL dont nous allons utiliser pour corriger cette erreur.

### V.1.2- Test de stationnarité des variables.

Les tests de stationnarité sont des tests qui permettent d'une part de déterminer l'existence d'une tendance, et d'autres parts de déceler la bonne manière de rendre stationnaire une variable qui ne l'est pas. En effet, il existe plusieurs tests de stationnarité dont nous n'étudierons que ceux-ci : le test usuel de racine unitaire de Dickey-Fuller Augmenté (ADF), le test de Phillips-Perron (PP), le test de Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin (KPSS). Ces tests seront utilisés, pour tester la présence de la racine unitaire de nos variables, et les trois options feront l'objet d'une vérification (Trend and Intercept, Intercept, None).

#### V.1.2.1- Test de Dickey-Fuller Augmenté (ADF) :

Les tests de Dickey-Fuller Augmenté prennent en compte l'hypothèse d'autocorrélation d'erreur et sont donc sous l'hypothèse alternative valeur

absolue  $\theta_1 < 1$  ; sur l'estimation par MCO des modèles suivants. Le test d'ADF a pour base les trois équations suivantes :

$$\text{Modèle (A)} : \Delta Y_t = \lambda Y_{t-1} - \sum_{i=2}^k \theta_i \Delta Y_{t-i+1} + \varepsilon_t$$

$$\text{Modèle (B)} : \Delta Y_t = \lambda Y_{t-1} - \sum_{i=2}^k \theta_i \Delta Y_{t-i+1} + c + \varepsilon_t$$

$$\text{Modèle (C)} : \Delta Y_t = \lambda Y_{t-1} - \sum_{i=2}^k \theta_i \Delta Y_{t-i+1} + c + b_t + \varepsilon_t$$

On commence par étudier le modèle (C). On regarde si  $b_t$  est significativement différent de 0 ou non. Si  $b_t$  est significativement non différent de 0, on passe à l'étude du modèle (B) et on cherche à savoir si 'c' est significativement différent de 0 ou pas. Si 'c' est significativement non différent de 0, on étudie le modèle (A).

Sous  $H_0$  vrai, les t de student de la constante et de la tendance sont à comparer avec la valeur de la table de Dickey-Fuller au seuil de 10%.

Les règles de décision sont les suivantes :

- ✓ Si  $|t| > 0.05$ , on rejette  $H_0$ ; la série est non stationnaire
- ✓ Si  $|t| < 0.05$ , on accepte  $H_0$ ; la série est stationnaire

#### V.1.2.2- Le test de Phillips-Perron (PP) :

Le test de Phillips et Perron permet de prendre en compte à la fois l'autocorrélation et l'hétéroscédaticité des erreurs. Il s'appuie sur les mêmes modèles que ceux du test de Dickey-Fuller mais propose une correction non-paramétrique de la statistique t. Ce test est une adaptation non paramétrique du test de Dickey-Fuller. L'hypothèse nulle du test est comme celle de Dickey-Fuller, la présence d'une racine unitaire.

Le test de Phillips-Perron s'effectue en quatre étapes qui se déroulent de la manière suivante :

- 1) Estimation par la méthode de moindres carrés ordinaires les trois modèles du test de Dickey-Fuller et calcul des statistiques associées.
- 2) Détermination de la variance dite de court terme :

$$\sigma^2 = \frac{1}{n} \sum_{t=1}^n e_t^2$$

3) Estimation du facteur correctif appelé variance de long terme :

$$S_t^2 = \frac{1}{N} \sum_{t=1}^n e_t^2 + 2 \sum_{l=1}^I \left(1 - \frac{l}{I+1}\right) \frac{1}{n} \sum_{t=1+l}^n e_t e_{t-l} \text{ où } I \approx 4 \left(\frac{n}{100}\right)^{2/9}$$

Avec le nombre de retard exprimé en fonction du nombre d'observation.

4) Calcul de la statistique de Phillips-Perron

$$t_{\varphi_1}^* = \sqrt{k} \times \frac{\varphi_1 - 1}{\sigma_{\varphi_1}} + \frac{n(k+1)\sigma_{\varphi_1}}{\sqrt{k}} \quad \text{avec } k = \frac{\sigma^2}{S_t^2}$$

Phillips et Perron (1988), montrent que cette correction non-paramétrique apportée à  $t$  ne modifie pas la distribution asymétrique de la statistique qui reste identique à celle qui est observée dans le cas du test de Dickey-Fuller. En conséquence, les valeurs critiques tabulées par Dickey-Fuller demeurent également valables pour le test de Phillips-Perron.

### V.1.2.3- Test de Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin (KPSS) :

La faible puissance des tests Augmented-Dickey-Fuller incite à la pratique d'autres tests. En effet, le test KPSS par exemple, prend pour hypothèse nulle la stationnarité de la série. Le principe consiste à estimer les deux modèles (modèle avec constante et le modèle avec constante et tendance) et ensuite on calcule la statistique  $S_t = \sum_{t=1}^n e_t$  et on estime la variance de long terme  $S_t^2$  comme pour le test de Phillips-Perron.

Les deux hypothèses relatives au test KPSS sont :

- ❖  $H_0$  : Il y a présence de la racine unitaire (série non stationnaire)
- ❖  $H_1$  : Il y a absence de la racine unitaire (série stationnaire).

La règle de décision de test est la suivante :

Si la statistique de LM est inférieure à la valeur critique de Mackinnon au seuil de 5%, alors l'hypothèse  $H_1$  est acceptée, il y a absence de la racine unitaire. D'où la série est stationnaire.

Par contre, si la statistique de LM est supérieure à la valeur critique de Mackinnon au seuil de 5%, alors l'hypothèse  $H_0$  est acceptée, il y a présence de

racine unitaire. D'où la série est non stationnaire. Les tests de stationnarité sont appliqués en niveaux, puis en différence au cas où il y aurait présence de la racine unitaire à ce premier stade.

En effet, le tableau ci-dessous résume les résultats des tests de racine unitaire appliqués à l'ensemble des variables.

**Tableau 3. Les résultats des tests de stationnarité**

Variables	Type du test	Avec constante	Avec constante	Sans constance	Valeur critique à 5%	Test Statistic	Décision du test
		Sans tendance	Et avec tendance	Et tendance			
RP	ADF	Non	Non	Oui	-1,960171	-2,099722	I(1)
	PP	Oui	Oui	Non	-3,658446	-5,609979	I(0)
	KPSS	Oui	Non	Non	0,146000	0,133039	I(1)
GOUV	ADF	Non	Non	Oui	-3,673616	-5,218374	I(1)
	PP	Non	Non	Oui	-3,673616	-5,218374	I(1)
	KPSS	Non	Oui	Non	0,146000	0,096345	I(0)
EXP	ADF	Non	Non	Oui	-3,673616	-3,706065	I(1)
	PP	Non	Non	Oui	-3,673616	-3,715964	I(1)
	KPSS	Oui	Oui	Non	0,146000	0,085308	I(0)
PP	ADF	Non	Oui	Oui	-3,673616	-6,046392	I(1)
	PP	Non	Non	Oui	-3,673616	-7,133006	I(1)
	KPSS	Oui	Non	Non	0,463000	0,398828	I(0)
CON	ADF	Non	Non	Oui	-3,673616	-7,174249	I(1)
	PP	Non	Non	Oui	-3,673616	-7,074893	I(1)
	KPSS	Oui	Oui	Non	0,146000	0,070145	I(0)

Source : auteurs (2021) à partir des résultats extraits d'Eviews 9.

D'une manière générale, ce tableau nous fait la synthèse des résultats de différents tests de stationnarité obtenus sur Eviews 9, notamment par les tests de stationnarité d'ADF, PP et de KPSS. Les résultats obtenus montrent que

certaines variables sont stationnaires en niveau et d'autres en différence première. On peut donc conclure que cette différenciation au niveau des résultats indique que toutes les variables respectent les normes d'application de l'ARDL, étant donné que l'ordre maximal d'intégration des variables est de 1. Ainsi, les variables étant intégrées dans le même ordre, nous pouvons donc passer à l'étude de leur comportement à long terme, c'est-à-dire vérifier si les variables peuvent être associées sur le long terme ou s'il existe au moins une relation de cointégration entre les variables.

#### **V.1.2.4.- Test de Cointégration**

Pour déterminer s'il y'a ou non Cointégration entre les variables, plusieurs tests sont utilisés. Dans ce travail, nous retenons le test de Pesaran et al (2001) qui permet de vérifier l'existence d'une ou de plusieurs relations de cointégration entre les variables dans un modèle ARDL. Il est le mieux adapté pour nos séries étant donné que les variables sont stationnaires à des niveaux différents. En effet, ce test de cointégration est antérieur à l'estimation du modèle ARDL, car pour les variables qui ne sont pas cointégrées, l'on ne pourra pas estimer un modèle à correction d'erreur, ni estimer les effets à court et à long terme.

Ce test est justifié en raison des problèmes de régression fallacieuse qui peuvent surgir si les variables ne sont pas stationnaires, c'est-à-dire vérifier si l'étude est faisable sur le long terme et nous permet aussi de connaître s'il est possible d'associer les variables en étude sur une longue période.

En réalité, le test de cointégration de Pesaran et al (2001) s'effectue en deux étapes :

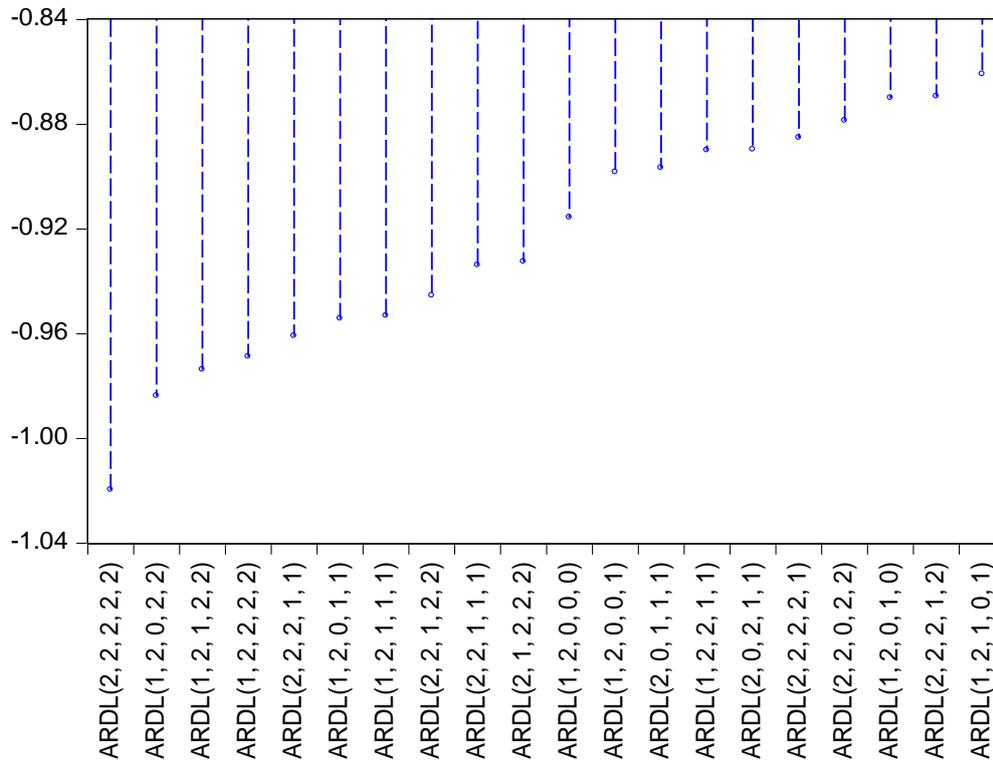
- Détermination du Modèle optimal
- Recourir au test de Bounds pour tester la cointégration entre les séries.

##### **V.1.2.4.1-Modèle optimal**

Pour cela, le choix du modèle optimal selon le critère d'Akaike est présenté dans le graphique ci-après :

#### Graphique 4. Modèle optimal

Akaike Information Criteria (top 20 models)



Source : auteurs (2021) extrait d'Eviews 9.

Le modèle ARDL (2,2,2,2,2) est le modèle ARDL retenu dans le cas de cette étude. Le choix s'est fait sur la base des valeurs des critères d'Akaike comme le montre le graphique ci-dessus. Ce modèle présente les plus petites valeurs pour ce critère.

#### V.1.2.4.2-Test de cointégration de Bounds

La statistique du test calculée soit la valeur de F de Fisher, sera comparée aux valeurs critiques (qui constituent les bornes) qui se présente de la manière suivante :

- Si Fisher > borne supérieur : cointégration existe
- Si Fisher < borne inférieur : cointégration n'existe pas
- Si borne inférieur < Fisher < borne supérieur : pas de conclusion

### Tableau 4. Résultat du test de cointégration de Pesaran et al (2001)

ARDL Bounds Test

Date: 12/11/21 Time: 11:10

Sample: 2000 2019

Included observations: 19

Null Hypothesis: No long-run relationships exist

Test Statistic	Value	k
F-statistic	5.617942	4
Critical Value Bounds		
Significance	I0 Bound	I1 Bound
10%	2.2	3.09
5%	2.56	3.49
2.5%	2.88	3.87
1%	3.29	4.37

Source : auteurs (2021), extrait d'Eviews 9.

Ces résultats nous révèlent que la valeur de la statistique de Fisher est supérieure à la valeur de la borne supérieure de l'ensemble des seuils de significativité retenus, soit ( $F = 5,617942 >$  aux valeurs de seuil de significativité de 1% ; 2,5% ; 5% et 10%). Donc nous rejetons  $H_0$ , tout en acceptant l'hypothèse alternative  $H_1$  qui affirme l'existence d'une relation de Cointégration sur long terme entre les variables du modèle.

#### V.1.2.4.3-Diagnostic et validation du modèle

La spécification obtenue dans le modèle ARDL (2,2,2,2,2) est globalement satisfaisante car ce modèle permet d'expliquer presque 98,46% de la variabilité observée des recettes pétrolières. Pour vérifier la robustesse du modèle ARDL, nous avons effectué plusieurs tests statistiques. Ces tests concernent l'autocorrélation des erreurs, l'hétéroscédasticité, la normalité des erreurs, la spécification du modèle et la stabilité du modèle.

#### 1-Test d'autocorrélation des erreurs

Les résultats de ce test se présentent dans le tableau ci- dessous :

### Tableau 5. Résultats du test de corrélation d'erreurs

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	2.383702	Prob. F(2,2)	0.2955
Obs*R-squared	13.38485	Prob. Chi-Square(2)	0.1012

Source : auteurs (2021) extrait d'Eviews 9.

Ce tableau indique l'absence d'autocorrélation d'erreurs. En effet, les probabilités associées aux statistiques de Fisher et de Chi-Square étant supérieures à 0,05 soient prob. F(2,2) = 0,2955 et prob. C-S(2) = 0,1012, nous concluons que les résidus de notre modèle présentent des propriétés recherchées.

## 2-Test d'hétéroscédasticité

Les résultats du test se présentent dans le tableau ci-après :

**Tableau 6. Résultats du test d'hétéroscédasticité**

Heteroskedasticity Test: Breusch-Pagan-Godfrey

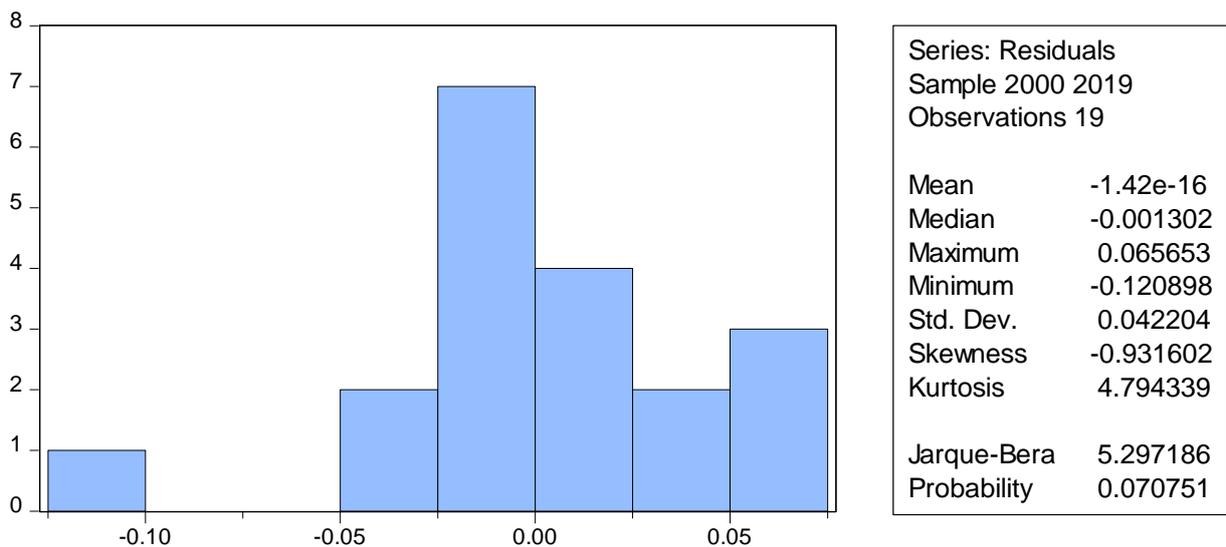
F-statistic	0.273088	Prob. F(14,4)	0.9695
Obs*R-squared	9.285346	Prob. Chi-Square(14)	0.8123
Scaled explained SS	0.780759	Prob. Chi-Square(14)	1.0000

Source : auteurs (2021) extrait d'Eviews 9.

Nous constatons que les erreurs ne présentent pas d'hétéroscédasticité car la probabilité F(14,4)=0,9695 est supérieure à 0.05.

## 3-Test de la normalité des erreurs

**Tableau 7. Résultats du test de la normalité des erreurs**



Source : auteurs (2021), extrait d'Eviews 9.

De ce tableau, nous remarquons que la probabilité de Jarque-Bera (5,297186) est supérieure à 0,05 ; donc les erreurs sont normalement distribuées.

#### 4-Test de la spécification

Les résultats du test se présentent dans le tableau suivant :

**Tableau 8. Résultats du test de la spécification**

Ramsey RESET Test  
Equation: UNTITLED  
Specification: LNRP LNRP(-1) LNRP(-2) GOUVERNANCE  
GOUVERNANCE(-1) GOUVERNANCE(-2) LNEXP LNEXP(-1) LNEXP(-2)  
LNPP LNPP(-1) LNPP(-2) LNCON LNCON(-1) LNCON(-2) C  
Omitted Variables: Squares of fitted values

	Value	Df	Probability
t-statistic	2.603472	3	0.0801
F-statistic	6.778069	(1, 3)	0.0801

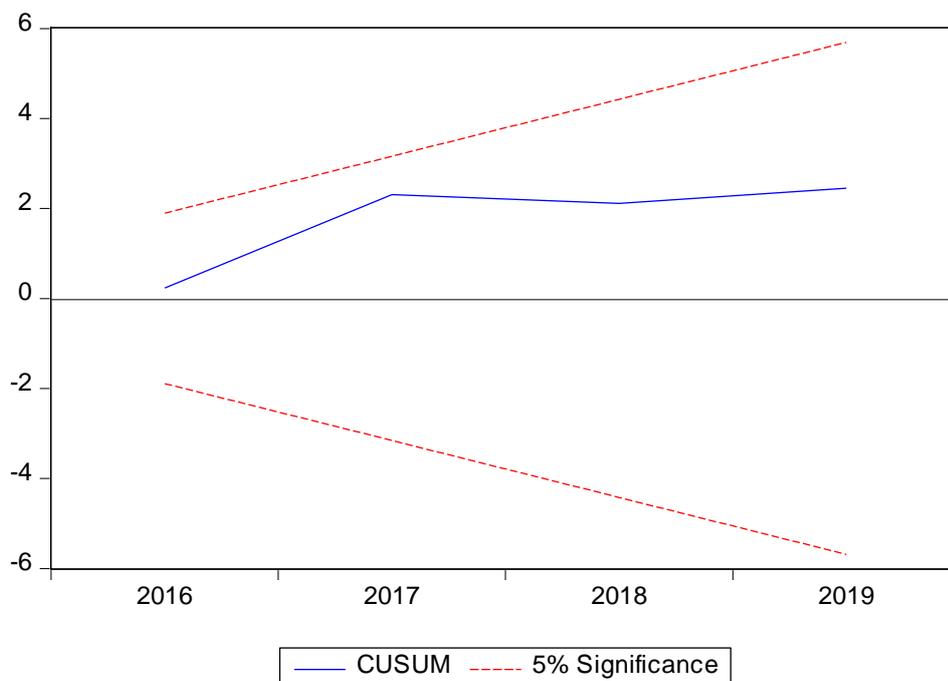
Source : auteurs (2021), extrait d'Eviews 9.

Nous constatons aussi que le modèle est spécifié car la probabilité de t-statistic (0,0801) et F-statistic (0,0801) est supérieure à 0.05.

#### 5-Test de la stabilité du modèle

Le test de stabilité (test de Cusum) se présente dans le ci-après :

**Graphique 5. Stabilité du modèle.**



Source : auteurs (2021) extrait d'Eviews 9.

Le test CUSUM dans le tableau ci-dessus confirme la stabilité du modèle et au seuil de signification de 5% puisque la courbe ne dépasse pas les limites des deux droites. Notre modèle peut donc être utilisé à des fins d'estimation. Ce qui justifie la validation du modèle d'ARDL.

#### **V.1.2.4.4-Présentation du Modèle d'autorégressive à retards distribués.**

Les modèles ARDL sont des modèles dynamiques. Ils ont une spécificité de tenir compte de la dynamique temporelle (délai d'ajustement ou d'anticipation) dans l'explication d'une variable ou série chronologique, améliorant ainsi les prévisions et efficacité des politiques (décisions ou actions), contrairement au modèle simple dont l'explication ne restitue qu'une partie de la variation de la variable à expliquer. En effet, l'on retiendra d'un modèle ARDL que, faisant partie de la famille des modèles dynamiques, il permet d'estimer les dynamiques de court terme et les effets de long terme pour des variables cointégrées ou même intégrées à différents ordres, comme on le constatera avec l'approche de test aux bornes de Pesaran et al (2001). Par ailleurs, les variables considérées dans ce modèle doivent être stationnaires pour éviter des régressions fallacieuses.

Il faut ajouter que le processus d'estimation d'ARDL présente plusieurs avantages, dont les principaux sont les suivantes :

- ✓ La méthodologie de test ARDL est applicables indépendamment de savoir si les séries explicatives sont intégrées d'ordre un ou s'elles sont stationnaires.
- ✓ Il possède des bonnes propriétés pour les petits échantillons par rapport à d'autres techniques.
- ✓ La méthode ARDL corrige le problème de la corrélation sérielle et d'endogénéité par, suite à une augmentation appropriée de l'ordre des variables explicatives.

De façon explicite, nous pouvons décrire le processus de l'élaboration de ce modèle comme suit :

$$Y_t = a + \beta_t(t) + u_t(t) \quad (1)$$

A long terme, l'application du processus ARDL s'effectue en deux étapes à savoir : déterminer le nombre du retard optimal et recourir au test de la statistique de Fisher pur vérifier les hypothèses.

S'agissant de la première étape, elle consiste à déterminer les ordres des retards dans le modèle ARDL tout en s'appuyant sur les critères d'information Akaike (AIC). Ensuite, on estime le modèle retenu par la méthode de moindres carrés ordinaires afin de d'obtenir une estimation de long terme qui donne des résultats des coefficients de la relation de cointégration.

En ce qui concerne la deuxième étape, elle permet de tester l'existence d'une relation de cointégration au moyen du calcul de F-statistique afin de test la significativité des niveaux décalés des variables sous la forme de correction d'erreur du modèle ARDL.

D'une manière générale, un modèle ARDL s'écrit de la forme suivante :

$$Y_t = \varphi + a_t y_{t-1} + \dots + a_p y_{t-p} + b_0 x_t + \dots + b_q x_{t-q} + \varepsilon_t \dots (2)$$

Avec  $Y$  la dynamique à court terme du modèle et  $a$  et  $b$  les coefficients de long terme et  $\varepsilon$  le terme d'erreur. Il faut ajouter que l'hypothèse nulle du test de Fisher est la non existence de la relation de cointégration. Ainsi, nous pouvons donc avoir le système d'hypothèses suivant :

- $H_0 : \beta_1 = \beta_2 = 0$  Existence d'une relation de cointégration
- $H_1 : \beta_1 \neq \beta_2 \neq 0$  Absence d'une relation de cointégration

En effet, la procédure du test est telle que l'on devra comparer les valeurs critiques simulées pour plusieurs cas et différents seuils par Pesaran et al (2001). L'on retiendra que les valeurs critiques que présente la borne supérieure représente les variables intégrées d'ordre un soit I (1) et celles que présentent la borne inférieure constitues les variables intégrées en niveau soit I (0). Alors, nous reformulons les hypothèses suivantes :

- Si Fisher calculé > borne supérieure : existence d'une cointégration
- Si Fisher calculé < borne inférieure : cointégration n'existe pas

- Si borne inférieure < Fisher calculé < borne supérieure : pas de conclusion, les résultats dépendent du fait que les variables sont soit stationnaires en I (0) soit en I (1).

Enfin, une fois l'hypothèse nulle rejetée, on procède donc à la prochaine étape de la procédure d'estimation ARDL, qui n'est autre que l'estimation des coefficients de long terme.

## **V.2- Présentation et interprétation des résultats**

Dans cette sous-section, il s'agit de présenter d'abord les résultats de l'estimation du modèle ensuite d'interpréter ces résultats.

### **V.2.1- Présentation des résultats**

Les résultats issus de l'estimation du modèle se présentent comme suit : Les résultats relatifs au coefficient de détermination, les résultats relatifs à l'estimation du modèle à court terme, les résultats de l'estimation du modèle à long terme et enfin les résultats de la vitesse d'ajustement vers la cible en long terme (force de rappel). Les résultats de l'estimation de l'ARDL sont présentés en annexe dans le tableau 10.

Après estimation du modèle, la lecture du tableau 10 présente une force de rappel de -0,855807 et une valeur absolue de la statistique de student de 8,708744, cela nous permet d'affirmer l'existence d'une relation d'ajustement vers la cible à long terme. De plus, le tableau 10 montre que le coefficient de détermination  $R^2$  (R-Squared) s'élève à hauteur de 98,46%. Cela nous permet de dire que 98,46% des recettes pétrolières sont expliquées par les variables explicatives retenues dans le cadre de notre recherche. De ce fait, ces résultats nous autorisent à valider le modèle ARDL. Ainsi, nous pouvons donc procéder à l'interprétation des résultats.

### **Analyse des coefficients**

Sur la base des résultats rapportés dans le tableau 10 (modèle à long et court terme), nous voyons que les variables qui sont utilisées dans le cadre de cette étude, ne sont pas toutes significatives au seuil de 5%.

De ce fait, à long terme la gouvernance n'a pas le signe attendu. Il sied de noter qu'elle explique négativement et significativement les recettes pétrolières au

seuil de 5%. Ce qui montre bien que la gouvernance n'améliore pas les recettes pétrolières à long terme en République du Congo. En effet, une détérioration de la gouvernance entraîne une diminution des recettes pétrolières de 1,10. Par ailleurs, l'exportation a le signe attendu et explique positivement et significativement les recettes pétrolières. Lorsqu'elle augmente de 1%, le taux des recettes pétrolières augmente de 2,20%. Toujours sur le long terme, le prix du pétrole a le signe attendu et a un effet positif et d'une façon insignifiante sur les recettes pétrolières. L'augmentation de son taux va augmenter les recettes pétrolières de 0,0003%. De même la consommation a aussi le signe attendu et explique positivement mais d'une façon insignifiante les recettes pétrolières. Si on l'augmente de 1%, le taux des recettes pétrolières augmente aussi de 0,48%.

A court terme, la gouvernance n'a pas aussi le signe attendu, elle a un effet négatif et significatif sur les recettes pétrolières en République du Congo au seuil de 5% ; la détérioration de la gouvernance induit une diminution des recettes pétrolières de 1,41. Quant à l'exportation qui a un effet positif et significatif sur les recettes pétrolières, lorsqu'on augmente son taux de 1% les recettes pétrolières augmentent de 0,78%. Par ailleurs, le prix du pétrole n'a pas le signe attendu et explique négativement mais d'une façon insignifiante les recettes pétrolières. Lorsqu'on augmente son taux, le taux des recettes pétrolières diminue de 0,26. Enfin, la consommation a le signe attendu et explique positivement et significativement les recettes pétrolières. Si on augmente son taux de 1%, les recettes augmentent aussi de 0,14%.

### **V.2.2- Interprétation des résultats**

De cette analyse, il ressort un enseignement à tirer : la gouvernance est un facteur qui influence négativement les recettes pétrolières à long terme comme à court terme en République du Congo. En effet, les résultats nous révèlent que la gouvernance a un effet négatif et significatif sur les recettes pétrolières en République du Congo. Ces résultats sont conformes à la littérature portant sur la théorie de la malédiction des ressources naturelles de Auty (1993) qui montre que la mauvaise gestion des recettes issues des ressources naturelles entraîne la corruption, les conflits, la recherche de rente et l'instabilité politique. Ces

résultats corroborent avec l'étude de Izekor et Okaro (2018) qui dans le cas du Nigeria ont révélé que la corruption a un effet négatif sur les recettes pétrolières. Mais, ne corroborent pas avec l'étude de Epaphra et Massawe (2017) dont les résultats ont montré que la gouvernance a un effet positif sur la mobilisation des recettes fiscales.

Ces résultats s'expliquent dans le cadre de la République du Congo par l'inefficacité constatée de la gouvernance au niveau des recettes pétrolières. En effet, la République du Congo tout comme le Botswana, est un pays dépendant de ressources naturelles. De ce fait, le Botswana qui pendant les années 1960 comptait parmi les pays plus pauvres du monde, s'est servi de ses ressources naturelles telles que le diamant pour se développer en améliorant sa gouvernance. Ce qui a fait de lui le modèle à suivre dans la gouvernance des ressources naturelle en Afrique.

En comparant la situation du Botswana à celle de la République du Congo, force est de constater que la République du Congo est toujours restée dans les travers de la malédiction des ressources naturelles malgré ses nombreux efforts pour améliorer la gouvernance en adhérant aux initiatives telles que l'ITIE.

Le tableau suivant résume la situation des deux pays :

**Tableau 09. Comparaison Botswana et République du Congo**

	Botswana	République du Congo
Rang (IGRN)	18 <sup>ème</sup> /89	58 <sup>ème</sup> /89
Score (IGRN)	61/100	39/100
Conditions générales de Gouvernance	81/100	29/100
Gestion des revenus	62/100	44/100
Recettes des ressources naturelles	567 Millions de dollars (Agence ECOFIN, 2018)	676 Milliards FCFA (BEAC, 2019)
Indice de Perception de Corruption	61/100	20/100

Source : auteurs (2021).

## **VI- Conclusion et implications de politique**

En somme, la question portant sur les recettes pétrolières demeure au cœur de plusieurs institutions internationales, des organismes gouvernementaux aussi bien que non gouvernementaux puisque ces recettes permettent de financer différents programmes de développement au niveau de chaque pays. L'objectif principal de cette étude a été d'analyser les effets de la gouvernance sur les recettes pétrolières en République du Congo. Ainsi pour atteindre cet objectif une recherche documentaire a été menée dans le but de faire un état de lieux de la question pour faire une synthèse des informations qui permettent d'identifier les variables qui peuvent avoir un effet sur les recettes pétrolières. L'existence d'une gouvernance efficace est une évidence qui a été empiriquement prouvée sans que cette existence ne soit conclue de façon définitive.

Ensuite pour estimer ces variables, nous avons utilisé le modèle d'Abdoulaye (2018) et nous avons inséré dans le modèle théorique la variable gouvernance afin de déterminer son effet sur les recettes pétrolières. Après une revue de littérature approfondie, le modèle ARDL a été utilisé pour voir s'il existe une corrélation entre la gouvernance et les recettes pétrolières en République du Congo.

Les recettes pétrolières ont été choisies comme variable expliquée et la gouvernance comme variable d'intérêt. L'exportation, le prix du pétrole et la consommation comme variables de contrôle. De plus les résultats obtenus d'ARDL à partir des effets de la gouvernance sur les recettes pétrolières nous ont permis de conclure que la gouvernance a un effet à la fois significatif et négatif sur les recettes pétrolières à long terme comme à court terme.

De ce fait, nous pouvons donc attester que notre hypothèse qui affirme que la gouvernance améliore les recettes pétrolières n'a pas été vérifiée. Ceci s'explique par la négativité du coefficient de la stabilité politique et de l'état de droit lors de la création de la variable gouvernance. Dans le contexte de ce mémoire, les résultats obtenus représentent un argument supplémentaire en faveur de la mise en œuvre des stratégies ambitieuses d'amélioration de la gouvernance (PND,

2018-2022). Si les décideurs publics améliorent la gouvernance ainsi recettes pétrolières qui provoquent le financement des programmes seront de même améliorées.

Les résultats obtenus tout au long de cette étude impliquent un certain nombre de politiques. Ainsi pour améliorer l'efficacité de la gouvernance les autorités politiques et publiques devraient mettre sur pied des stratégies pertinentes. C'est ainsi, dans le cadre de notre recherche nous formulons une implication de politique suivante :

- Le gouvernement congolais doit améliorer et renforcer la gouvernance en donnant l'autonomie à l'organe qui évalue les questions de contrôle de corruption, et en donnant le plein pouvoir à l'ITIE dans le contrôle des recettes pétrolières. Pour y arriver, l'Etat doit augmenter le pouvoir de l'ITIE sur le terrain en lui permettant d'être représentative dans les différentes directions en charge de la fiscalité pétrolière.

Ces initiatives nous ont permis de souligner l'importance que revêt la gouvernance afin d'améliorer les recettes pétrolières dans le pays. Néanmoins ce travail sera plus intéressant dans un futur proche en l'introduisant en Afrique sub-saharienne avec d'autres variables (population active, FBCF, ...) que nous n'avons pas prises en compte dans le cadre de cette recherche et de les insérer dans le modèle de régression afin de déterminer leurs influences sur les recettes pétrolières en République du Congo. Toutefois ceci ne remet pas en cause la qualité et la validité des résultats obtenus dans ce travail. Sachant que la question de gouvernance des recettes pétrolières est institutionnelle, il serait plus intéressant d'étudier cette thématique dans le cadre de l'Afrique Subsaharienne.

## Références bibliographiques

### Articles

**Abdi, H. & Williams, L. J. (2010).** Principal component analysis. *Wiley interdisciplinary reviews: Computational Statistics*, 2(4), 433-459.

**Abdoulaye, D. (2018).** Effet de la gouvernance sur les recettes fiscales dans les pays de l'UEMOA. *Revue d'Economie Théorique et Appliquée*, 8(2), 89-106. Décembre 2018 6ISSN : 1840-7277 eISSN : 1840-751X.

**Abebe, G. & Fikre, S. (2020).** Econometric Analysis of the Effects of Corruption on Government Tax Revenue: Evidence from Panel Data in Developed and Developing Countries. *European Business & Management*, 6(2), 28-35. DOI: 10.11648/j.ebm.20200602.12.

**Acemoglu, G., Johnson S., Robinson, J. and Yuyong, T. (2003).** Institutional causes, macroeconomic symptoms: volatility, crises and growth. *Journal of Monetary Economics*, 50(5), 49-123.

**Acemoglu, G and Johnson, S. (2005).** Unbundling institutions. *Journal of political economy*, 113(5), 1-47.

**Ajaz, T. and Ahmad, E. (2010).** The effect of corruption and governance on tax revenues. *The Pakistan development Review*, 49(4), 405- 417.

**Alesina, A. and Perotti, A. (1996).** Income Distribution, Political Instability and Investment. *European Economic Review*, 40(6), 1203-1228.

**Aoun, M. C. (2015).** Une ère nouvelle d'abondance pétrolière ? *Politique étrangère*, n°4/2015, 65-76.

**Arif, I. and Rawat, A. S. (2018).** Corruption, Governance & Tax Revenue: Evidence from EAGLE Countries. *Journal of Transnational Management*, 23(2), <http://dx.doi.org/10.1080/15475778.2018.1469912>.

**Ascher, W. (1999).** Why Governments Waste Natural Resources: Policy Failures in Developing Countries, John Hopkins University Press, Baltimore. ISBN 08018

60962, cité par Heltberg R. (2001). *Environment and Development Economics*, 6(3), 405-412.

**Auty, R. M. (1993).** *Sustaining Development in Mineral Economies: The Resource Curse*. (1<sup>st</sup> Edition). London: Routledge. Repéré à <https://doi.org/10.4324/978203422595>.

**Auty, R. M. (2001).** The political Economic of Resource-Driven Growth. *European Economic Review*, 45(11), 839-946.

**Azerki, R. and Gylfason, T. (2013).** Resource Rents, Democracy, Corruption and Conflict: Evidence from Sub-Saharan Africa. *Journal of African Economies*, 22(4), 552–569.

**Barro, R. J. (1990).** Government spending in a simple model of endogenous growth. *Journal of political economy*, 98(5), 103-125.

**Beck, P. J. and Maher, M.W. (1986).** A Comparison of Bribery and Bidding in Thin Markets. *Economic Letters*, 20(1), 1-5.

**Boutaleb, K. (2004).** *Démocratie, État de droit et bonne gouvernance en Afrique : le cas de l'Algérie*. Colloque International sur « Développement Durable : Leçons et Perspectives » AUF- Université de Ouagadougou, 1<sup>er</sup>-4 Juin.

**Brunnschweiler, C. and Bulte, E. (2008).** The resource curse revisited and revisited: A tale of paradoxes and red herrings. *Journal of Environmental Economics and Management*, 55(3), 248-264.

**Bulte, E., Damana, R. & Deacon, T. (2005).** Resource Intensity, institutions, and development. *World Development*, 33, 1029-1044.

**Collier P. & Hoeffler A. (2003).** *Breaking the Conflict Trap: Civil War and Developmental Policy*. Washington, World Bank.

**Collier, P. & Hoeffler, A. (2004).** Greed and grievance in civil war. *Oxford Economic Papers*, 56, 563-595.

**Copinschi, P. (2003).** *Rente pétrolière, géopolitique et conflits*, Questions Internationales n°2, juillet - août.

- Eifert, B., Gelb, A. & Tallroth, N. B. (2003).** Gérer la manne pétrolière. *Finances & Développement Mars 2003*, 12(17), 40-44.
- Epaphra, M. and Massawe, J. (2017).** Corruption, governance and tax revenues in Africa. *Business and Economic Horizons*, 13(4), 439-467.
- Fayol, H. (1918).** L'éveil de l'esprit public. Cité par Morgana L. (2012). *Gestion et management public*, 1(2), 4-21.
- Fearon, J. D. and Laitin, D. D. (2003).** Ethnicity, Insurgency and civil war. *American Political Science Review*, 97(1), 75-90.
- Gbewopo, A., Chambas, G. et Combes, J. L. (2011).** Corruption et mobilisation des recettes publiques : une analyse économétrique. *Recherches économiques de Louvain*, 752, 229-268.
- Gupta, S. A. (2007).** Determinants of Tax Revenue Efforts in Developing Countries. *Washington DC: The International Monetary Fund No.07/184*.
- Gylfason, T. (2010).** La possession des ressources naturelles est-elle vraiment un privilège ? *Département of Economics, University of Iceland*.
- Hassan, M. S., Mahmood, H., Tahir, M. N., Alkhateeb, T. T. Y. and Wajid, A. (2021).** Governance: A Source to Increase Tax Revenue in Pakistan. *Hindawi Complexity*, 2021, 11. <https://doi.org/10.1155/2021/6663536>.
- Hwang, J. (2002).** A note on the relationship between corruption and government revenue. *Journal of Economic Development*, 27(2).
- Imam, P. A. & Jacobs, D. J. (2007).** Effect of corruption on tax revenues in the Middle East. *IMF Working Paper, Review of middle East Economics and Finance*. 07(270).
- Izekor, A. O. and Okaro, C. S. (2018).** Effect of Corruption On Crude Oil Revenue Earnings In Nigeria. *International Journal of Innovative Research and Advanced Studies (IJIRAS)*, 5(1).
- Karl, T.L. (1999).** The perils of the petro-state: reflections on the paradox of plenty. *Journal of International Affairs*, 53(1), 31-48.

**Kaufmann, D., Kraay, A. and Zoido-Lobaton (1999).** Gouvernance Matters. *Policy Research Working Paper*, (2196).

**Kaufmann, D., Kraay, A. and Mastruzzi, M. (2005).** Governance Matters IV: Governance indicators for 1996-2004. *World Bank Policy Research Working Paper*, (3630).

**Knack, S. & Keefer, P. (1995).** Institutions and Economic Performance: Cross-Country Tests Using Alternative Institutional Measures. *Economics and Politics* 7(3), 207-227.

**Konate, A. (2014).** Gouvernance économique et croissance dans l'UEMOA. *Les cahiers de Cedimes*, 8(2). Université Ouaga II, Burkina-Faso.

**Leite and Weidmann (1999).** Does Mother Nature Corrupt? Natural Resources, Corruption and Economics Growth ? *IMF Working Paper*, 99(85).

**Lui, F. T. (1985).** An Equilibrium Queuing Model of Bribery. *Journal of Political Economy*, 93, 760–781.

**Mehlum, H., Moene, K. and Torvik, R. (2006).** Institutions and the Resource Curse. *The Economic Journal*, 116(508), 1-20.

**Mirrlees, J. A. (1971).** An Exploration in the Theory of Optimum Income Taxation. *Review of Economic Studies* 38, 175-208.

**Mohammad, I. H. (2014).** The quality of governance and tax effort: Evidence from developed and developing countries. *Graduate School of Public Policy, The University of Tokyo, Working paper*, 30.

**Mohammed, C. S., Mohamed, B. and Abderrahim, C. (2017).** Oil rents and institutional quality: empirical evidence from Algeria. *Topics in Middle Eastern and African Economies Proceedings of Middle East Economic Association*, 19(2).

**Ndouniama, O. V. B., Kouchad, I. et Dinar, B. (2021).** L'impact de la bonne gouvernance sur les investissements directs à l'étranger en Afrique du Nord. *Revue Alternatives Managériales et Economiques*. 3(3) (Juillet, 2021), 560-580.

- Niskanen, Jr. (1971).** Bureaucracy and Representative government. *Routledge* 2007(15), 252.
- Nordhaus, W. D. (1975).** The political business cycle. *Review of Economic Studies*, 42(2), 169-10.
- North, D. (1990).** Institutions, institutional change, and economic performance. *Cambridge university press*, 1-26.
- O'Higgins, E.R. (2006).** Corruption, under development and extractive resource industries: Addressing the vicious cycle. *Business Ethics Quarterly*, 16(2), 235-254.
- Olayungbo, D. O. and Adediran, K. A (2017).** Effects of oil Revenue and Institutional Quality on Economic Growth with an ARDL Approach. *Energy and Policy Research*, 4(1), 44-54. DOI: 10.1080/23815639.2017.1307146.
- Oyinlola, M. A. and Olabisi, N. (2020).** Governance, domestic resource mobilization, and inclusive growth in sub-saharan Africa. *Economic Analysis and Policy*, 65, 68-88.
- Phuong, L. N. (2015).** The impact of institutional quality on tax revenue in developing countries. *Asian Economic and Social Society*, 5(10), 181-195. ISSN (P): 2306-983X, ISSN (E): 2224-4425
- Ramsey, F. P. (1927).** A contribution to the Theory of Taxation. *Economic Journal*, 37, 47-61.
- Ross, M. L. (2004).** What Do We Know About Natural Resources and Civil War ?. *Journal of Peace Research*, 41(3), 337-356.
- Rodrik, D. (1998).** Why do More Open Economies have Bigger Governments ?. *Journal of Political Economy*, 106, 997-1032.
- Rotimi, O., Abdul-Azeez, A. A. and Idode, P. (2013).** Revenue Generation and Transparency in Nigeria Oil and Gas Industry: [Position of Nigeria Extractive Industries Transparency Initiative (Neiti)]. *Research Journal of Finance and Accounting*, 4(6).

**Sala-i-Martin, X. and Subramanian, A. (2003).** Addressing the natural resource curse: an illustration from Nigeria. *NBER Working Paper, 9804*.

**Soro, S. S. (2020).** Institutional Quality and Tax Revenue in Côte d'Ivoire: Evidence from ARDL Approach. *International Journal of Economics and Financial*, 10(6), 40-49. ISSN : 2146-4138, available at <http://www.econjournals.com>.

**Syadullah, M. and Wibowo, T. (2015).** Governance and Tax Revenue in Asean Countries. *Journal of Social and Development Sciences*, 6(2), 76-88. (ISSN 2221-1152)

**Tanzi, V. and Davoodi, H. R. (1997).** Corruption, Public Investment, and Growth. *IMF Working Papers*.

**Tanzi, V. and Zee H, (2001).** Tax policy for developing countries. *Working Paper, Economic Issues* (27).

**Torvik, R. (2002).** Natural Resources, Rent Seeking, and Welfare. *Journal of Development Economics*, 67, 455–70.

**Veblen, T. (1898).** Why is economics not an evolutionary science? *In the Quarterly Journal of Economics*, 12, cité par Guéry Alain (2001).

**Vittorio, D. (2011).** Natural Resources and the Quality of Economic Development. *The Journal of Development studies*, 47(4), 545-573.

**Worlu, C. N. and Ordu, P. A. (2020).** Corruption in Oil and Gas Industry and Oil revenue in Nigeria. *Journal of Economics, Management & Social Science*, 6(2).

#### **Livres :**

**Buchanan, J. M. and Tullock, G. (1962).** *The Calculus of Consent: Logical Foundations of Constitutional Democracy*. (Ann Arbor), University of Michigan Press.

**Cameron, P. D. and Stanley, M. C. (2017).** *Oil, Gas and Mining: A sourcebook for understanding the extractive industries*. (1 éd). Washington, DC : World Bank.

**Charreaux G. (1997).** *Le gouvernement des entreprises : Corporate Governance, théories et faits*, Paris : Economica, 1997.

**Commons, J. R. (1934).** *Institutional Economics; its Place in Political Economy*.

**Hausmann, R., Powell, A. and Rigobon, R. (1993).** *An Optimal Spending Rule Facing Oil Income uncertainty(Venezuela)*, In External Shocks and Stabilization Mechanisms, (edition. E. Engel and P. Meller), Washington DC: Inter-American Development Bank.

**Hodge, G. A. (2000).** *Privatization: An International Review of Performance*. (1<sup>st</sup> edition). New York: Routledge. 320 p.

**Ikama, J. J. (2014).** *Fiscalité Pétrolière et Partage de la Rente Pétrolière : comment garantir un niveau substantiel de revenu pétrolier au pays producteur ?*. Atelier sur la fiscalité pétrolière et le partage de la rente pétrolières, Kinshasa 3-4 Juin.

**Tanzi, V. (2002).** *Corruption around the world: causes, consequences, scope and cures*, In Governance, corruption, economic performance, (Eds) Abed G.T., Gupta S., International Monetary Fund.

**Weber, M. (1905).** *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris Plon 1964, Gallimard 2004, pocket/plon, collection Agora 2010.

**Williamson, O.E. (2000).** *The New Institutional Economics: Taking Stock, Looking Ahead*, The Journal of Economic Literature.

#### **Rapports:**

**AIE, (2015).** *Medium-Term Oil Market Report, 2015, disponible sur: [www.iea.org](http://www.iea.org)*.

**BAD/OCDE (2007),** *Perspectives économiques en Afrique : République du Congo*.

**BM, (1992).** *Gouvernance et développement, Washington DC, USA*.

**BEAC, (2018).** *Rapport annuel*.

**BEAC (2019),** *Bulletin Economique et Statistique. BES N°5. Novembre*.

**BEAC, (2020).** *Rapport sur la politique monétaire. Décembre.*

**CEMAC (2017).** *Rapport définitif de surveillance multilatérale 2016 et Perspectives pour 2017. 33<sup>ème</sup> édition, Octobre.*

**FMI (2015),** *Moyen-Orient Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan : pétrole, conflits et transitions, Perspectives Economiques Régionales, mai 2015, disponible sur : [www.imf.org](http://www.imf.org).*

**FMI (2018),** *Rapport sur la gouvernance et la corruption, République du Congo.*

**ITIE (2012),** *Rapport ITIE 2010 de Madagascar, Antananarivo. [https :eiti.org/fr/](https://eiti.org/fr/)*

**ITIE (2014),** *Rapport 2014 : République du Congo, Finergies, Décembre.*

**NRGI (2017),** *Indice de gouvernance des ressources naturelles. [Www.resourcegovernanceindex.org](http://www.resourcegovernanceindex.org).*

**OCDE (2017),** *Statistiques des recettes publiques en Afrique 1990-2015.*

**PNUD (2002),** *le rapport mondial sur le développement humain 2002 : la bonne gouvernance et développement humain durable.*

**PNUD (2012),** *Etude sur la vulnérabilité de l'économie congolaise et ses perspectives de diversification.*

**TRANSPARENCY INTERNATIONAL (2020),** *Indice de Perception de corruption, 2020. [www.transparency.org/cpi](http://www.transparency.org/cpi).*

## Annexes

### Annexe 1.

**Tableau 10. Résultats de l'estimation du modèle ARDL**

Variable	Coefficient	t-statistic	Prob.
<b>Modèle à court terme</b>			
D(GOUV)	-1.415495	-8.434528	0.0011
D(LNEXP)	0.781120	3.447450	0.0261
D(LNPP)	-0.263676	-3.078599	0.0370
D(LNCON)	0.142082	1.111248	0.3288
<b>Modèle à long terme</b>			
GOUV	-1,105277	-2.947761	0.0421
LNEXP	2,203822	4.931985	0.0079
LNPP	0,000348	0.000866	0.9994
LNCON	0,483132	0.960609	0.3911
C	-9,048601	-2.208863	0.0917
<b>Force de rappel</b>	<b>-0.855807</b>	<b>-8.708744</b>	<b>0.0010</b>
<b>Coefficient de détermination:</b>	<b>0.984564</b>		

Source : auteurs (2021), extrait d'Eviews 9.

### Annexe 2.

ARDL Cointegrating And Long Run Form

Dependent Variable: LNRP

Selected Model: ARDL(2, 2, 2, 2, 2)

Date: 12/11/21 Time: 11:28

Sample: 1996 2019

Included observations: 19

Cointegrating Form				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LNRP(-1))	-0.403986	0.093963	-4.299442	0.0127
D(GOUVERNANCE)	-1.415495	0.167821	-8.434528	0.0011
D(GOUVERNANCE(-1))	-0.162641	0.090305	-1.801012	0.1461
D(LNEXP)	0.781120	0.226579	3.447450	0.0261
D(LNEXP(-1))	-1.920588	0.295783	-6.493239	0.0029
D(LNPP)	-0.263676	0.085648	-3.078599	0.0370
D(LNPP(-1))	0.527019	0.086367	6.102092	0.0036
D(LNCON)	0.142082	0.127858	1.111248	0.3288
D(LNCON(-1))	-0.150608	0.130316	-1.155714	0.3121
CointEq(-1)	-0.855807	0.098270	-8.708744	0.0010

Cointeq = LNRP - (-1.1053\*GOUVERNANCE + 2.2038\*LNEXP + 0.0003  
\*LNPP + 0.4831\*LNCON -9.0486 )

Long Run Coefficients				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
GOUVERNANCE	-1.105277	0.374955	-2.947761	0.0421
LNEXP	2.203822	0.446843	4.931985	0.0079
LNPP	0.000348	0.402109	0.000866	0.9994
LNCON	0.483132	0.502943	0.960609	0.3911
C	-9.048601	4.096497	-2.208863	0.0917

### Annexe 3.

Dependent Variable: LNRP

Method: ARDL

Date: 12/11/21 Time: 11:08

Sample (adjusted): 2000 2019

Included observations: 19 after adjustments

Dependent lags: 2 (Fixed)

Dynamic regressors (2 lags, fixed): GOUVERNANCE LNEXP LNPP LNCON

Fixed regressors: C

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.*
LNRP(-1)	-0.259793	0.400725	-0.648308	0.5521
LNRP(-2)	0.403986	0.181130	2.230368	0.0896
GOUVERNANCE	-1.415495	0.374835	-3.776317	0.0195
GOUVERNANCE(-1)	0.306950	0.179761	1.707550	0.1629
GOUVERNANCE(-2)	0.162641	0.183792	0.884916	0.4262
LNEXP	0.781120	0.805540	0.969685	0.3871
LNEXP(-1)	-0.815663	0.518769	-1.572305	0.1910
LNEXP(-2)	1.920588	0.595144	3.227100	0.0321
LNPP	-0.263676	0.191615	-1.376073	0.2408
LNPP(-1)	0.790993	0.242533	3.261381	0.0310
LNPP(-2)	-0.527019	0.355714	-1.481580	0.2126
LNCON	0.142082	0.369145	0.384894	0.7199
LNCON(-1)	0.120778	0.258253	0.467673	0.6644
LNCON(-2)	0.150608	0.354579	0.424750	0.6929
C	-7.743854	6.803489	-1.138218	0.3186
R-squared	0.984564	Mean dependent var		3.249609
Adjusted R-squared	0.930538	S.D. dependent var		0.339694
S.E. of regression	0.089528	Akaike info criterion		-1.967723
Sum squared resid	0.032061	Schwarz criterion		-1.222113
Log likelihood	33.69337	Hannan-Quinn criter.		-1.841536
F-statistic	18.22400	Durbin-Watson stat		1.790533
Prob(F-statistic)	0.006271			

\*Note: p-values and any subsequent tests do not account for model selection.

## Annexe 4.

Année	Contrôle de corruption	Efficacité gouvernementale	Stabilité politique et non-violence	Qualité de la régulation	Voix et responsabilité	Etat de droit
1996	-1,270732	-1,169293	-1,222377	-1,227481	-0,827253	-1,043810
1998	-1,270732	-1,129876	-1,497252	-1,159651	-1,465102	-1,649973
2000	-1,121848	-1,264704	-0,920374	-1,205544	-1,430073	-1,416019
2002	-0,994574	-1,254409	-1,584951	-1,018046	-0,913110	-1,248263
2003	-1,010288	-1,233320	-1,168669	-1,066752	-0,827222	-1,173443
2004	-0,927982	-1,086062	-1,189876	-0,971538	-0,964101	-1,187755
2005	-1,044834	-1,270692	-1,166832	-1,314487	-1,079140	-1,472559
2006	-1,102210	-1,256063	-0,924409	-1,212756	-1,208369	-1,267088
2007	-1,146641	-1,322266	-0,770080	-1,203904	-1,233997	-1,235258
2008	-1,175675	-1,220554	-0,720066	-1,267693	-1,155456	-1,195394
2009	-1,195680	-1,226726	-0,249512	-1,287886	-1,104503	-1,218485
2010	-1,146635	-1,227733	-0,316416	-1,273730	-1,062742	-1,219576
2011	-1,119170	-1,195285	-0,354300	-1,264870	-1,107998	-1,203139
2012	-1,211273	-1,173946	-0,489690	-1,359338	-1,155133	-1,143013
2013	-1,153927	-1,155924	-0,475050	-1,333404	-1,117780	-1,112830
2014	-1,178787	-1,110310	-0,359292	-1,214696	-1,108313	-1,108604
2015	-1,196039	-1,022191	-0,526366	-1,195739	-1,016874	-1,078537
2016	-1,186978	-1,096795	-0,519270	-1,165628	-1,160179	-1,095594
2017	-1,330627	-1,198483	-0,531664	-1,329811	-1,121137	-1,103761
2018	-1,358974	-1,217236	-0,339566	-1,329745	-1,180254	-1,101009
2019	-1,409547	-1,387707	-0,892699	-1,299436	-1,261732	-1,149709



## Annexe 6.

Données extraites de la BM (2021), de l'OCDE

Année	Recettes Pétrolières	Gouvernance	Exportation (%PIB)	Prix du pétrole	Consommation
1996	16,4	-1,091237	68,4582134	21	12,8460414
1998	12,9	-1,398262	76,2776298	13	24,1961569
2000	20,3	-1,612112	80,2971472	29	11,5680698
2002	18,9	-0,933977	81,5164255	25	18,3571666
2003	20,4	-1,118551	80,8123656	29	17,358992
2004	23,1	-1,044004	80,5297928	38	14,9727176
2005	33,2	-1,371879	75,0050838	55	12,9940511
2006	39,3	-1,515357	77,4641295	65	13,9291545
2007	35,2	-1,626686	68,4853907	72	16,9711625
2008	45,0	-1,652200	73,4029185	97	11,9479622
2009	44,6	-1,863592	64,4799121	62	12,2319582
2010	28,9	-1,781517	68,5280915	80	10,4401598
2011	32,7	-1,758430	73,6117327	111	9,98684434
2012	32,6	-1,818436	58,0820278	112	14,6499605
2013	32,5	-1,761584	52,9343406	109	13,5508482
2014	21,3	-1,752257	53,5393693	99	13,8365039
2015	17,9	-1,626267	42,5030011	52	18,1368988
2016	16,2	-1,678671	44,494049	44	17,6434999
2017	16,9	-1,841962	57,5260905	54	11,2364871
2018	19,4	-1,971071	71,8262951	71	8,02137265
2019	19,3	-1,795524	69,0884301	64	7,5974755

## Table des matières

Préambule .....	I
Dédicaces.....	II
Remerciements .....	III
Sommaire.....	IV
Liste des graphiques.....	V
Liste des tableaux.....	V
Sigles et Abréviations .....	VI
<b>I-Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>I.1-Contexte et Justification.....</b>	<b>1</b>
<b>I.2-Problématique.....</b>	<b>4</b>
<b>I.3-Objectif.....</b>	<b>5</b>
<b>I.4-Hypothèse .....</b>	<b>5</b>
<b>I.5-Organisation du travail.....</b>	<b>6</b>
<b>II-Cadre conceptuel et évolution tendancielle des concepts.....</b>	<b>7</b>
<b>II.1-Cadre conceptuel.....</b>	<b>7</b>
<b>II.1.1-Définition de la « Gouvernance ».....</b>	<b>7</b>
<b>II.1.2-Mesure et dimension de la gouvernance.....</b>	<b>8</b>
<b>II.1.3-Définition des « Recettes pétrolières » .....</b>	<b>9</b>
<b>II.2-Evolution tendancielle des concepts.....</b>	<b>10</b>
<b>II.2.1-Evolution de la gouvernance .....</b>	<b>10</b>
<b>Graphique 1. Evolution de la gouvernance de 1996 à 2019.....</b>	<b>11</b>
<b>II.2.2-Evolution des recettes pétrolières.....</b>	<b>11</b>
<b>Graphique 2. Evolution des rentes pétrolières de 1996 à 2019. ....</b>	<b>12</b>
<b>II.2.3-Evolution de la gouvernance et des recettes pétrolières.....</b>	<b>12</b>
<b>Graphique 3. Evolution de la gouvernance et des rentes pétrolières de 1996 à 2019.....</b>	<b>13</b>
<b>III-Revue de la littérature.....</b>	<b>14</b>
<b>III.1-Revue théorique .....</b>	<b>14</b>
<b>III.1.1-Approche « gouvernance n’améliore pas les recettes pétrolières » ...</b>	<b>14</b>
<b>Théorie de la malédiction des ressources naturelles.....</b>	<b>14</b>

<b>Courant des choix publics</b> .....	17
<b>Théorie du cycle électoral</b> .....	18
<b>Théorie de la bureaucratie</b> .....	18
<b>III.1.2-Approche « gouvernance améliore les recettes pétrolières »</b> .....	19
<b>La théorie basée sur la règle de Ramsey :</b> .....	19
<b>La théorie de la taxation optimale des recettes :</b> .....	20
<b>Théorie du Nouveau Management public</b> .....	21
<b>Nouvelle Economie Institutionnelle (NEI)</b> .....	21
<b>III.2- Revue empirique</b> .....	24
<b>III.3- Enseignements tirés de la revue de la littérature</b> .....	28
<b>IV- Méthodologie</b> .....	29
<b>IV.1-Mode d'investigation</b> .....	29
<b>IV.1.1- Recherche documentaire</b> .....	29
<b>IV.2- Modèle théorique et empirique</b> .....	29
<b>IV.3-Présentation des sources de données et des variables du modèle</b> .....	31
<b>IV.3.1- Présentation des sources de données</b> .....	31
<b>IV.3.2- Présentation des variables</b> .....	31
<b>IV.3.2.1- La variable expliquée ou endogène</b> .....	31
<b>IV.3.2.2- Les variables explicatives ou exogènes</b> .....	31
<b>Tableau 1. Signes attendus</b> .....	32
<b>V- Procédure d'estimation du modèle et présentation des résultats</b> .....	33
<b>V.1- Procédure d'estimation du modèle</b> .....	33
<b>V.1.1- Analyse descriptive</b> .....	33
<b>Tableau 2. Statistique descriptive</b> .....	34
<b>V.1.2- Test de stationnarité des variables</b> .....	34
<b>V.1.2.1- Test de Dickey-Fuller Augmenté (ADF) :</b> .....	34
<b>V.1.2.2- Le test de Phillips-Perron (PP) :</b> .....	35
<b>V.1.2.3- Test de Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin (KPSS) :</b> .....	36
<b>Tableau 3. Les résultats des tests de stationnarité</b> .....	37
<b>V.1.2.4.- Test de Cointégration</b> .....	38

<b>Graphique 4. Modèle optimal.....</b>	<b>39</b>
<b>V.1.2.4.2-Test de cointégration de Bounds.....</b>	<b>39</b>
<b>Tableau 4. Résultat du test de cointégration de Pesaran et al (2001) .....</b>	<b>40</b>
<b>V.1.2.4.3-Diagnostic et validation du modèle .....</b>	<b>40</b>
<b>1-Test d'autocorrélation des erreurs.....</b>	<b>40</b>
<b>Tableau 5. Résultats du test de corrélation d'erreurs .....</b>	<b>40</b>
<b>2-Test d'hétéroscédasticité .....</b>	<b>41</b>
<b>Tableau 6. Résultats du test d'hétéroscédasticité .....</b>	<b>41</b>
<b>3-Test de la normalité des erreurs .....</b>	<b>41</b>
<b>Tableau 7. Résultats du test de la normalité des erreurs .....</b>	<b>41</b>
<b>4-Test de la spécification .....</b>	<b>42</b>
<b>Tableau 8. Résultats du test de la spécification.....</b>	<b>42</b>
<b>5-Test de la stabilité du modèle.....</b>	<b>42</b>
<b>Graphique 5. Stabilité du modèle. ....</b>	<b>42</b>
<b>V.1.2.4.4-Présentation du Modèle d'autorégressive à retards distribués.....</b>	<b>43</b>
<b>V.2- Présentation et interprétation des résultats.....</b>	<b>45</b>
<b>V.2.1- Présentation des résultats.....</b>	<b>45</b>
<b>V.2.2- Interprétation des résultats.....</b>	<b>46</b>
<b>Tableau 9. Comparaison Botswana et République du Congo.....</b>	<b>47</b>
<b>VI- Conclusion et implications de politique .....</b>	<b>48</b>
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>50</b>
<b>RAPPORTS : .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>58</b>
<b>Tableau 10. Résultats de l'estimation du modèle ARDL.....</b>	<b>58</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>1</b>
<b>Abstract.....</b>	<b>1</b>

## Résumé



L'objectif de ce mémoire a été d'analyser les effets de la gouvernance sur les recettes pétrolières en République du Congo. Pour atteindre notre objectif, nous avons utilisé les données de la Banque Mondiale sur la période allant de 1996 à



2019. C'est ainsi que nous avons procédé par l'estimation du modèle ARDL (Auto Regressive Distributed Lag) et les résultats issus de ce modèle nous ont révélé que la gouvernance a un effet négatif et significatif sur les recettes pétrolières à long et à court terme en République du Congo. Pour ce faire, ces résultats nous ont permis de formuler quelques implications de politique. L'Etat congolais doit améliorer et renforcer la gouvernance en donnant le plein pouvoir à l'ITIE et à l'organe chargé du contrôle de corruption.

**Mots clés :** gouvernance, recettes pétrolières, République du Congo, ARDL, ITIE.

## Abstract

The objective of this brief was to analyze the effects of governance on oil revenues in the Republic of Congo. To achieve our objective, we used data from the World Bank for the period from 1996 to 2019. We proceeded by estimating the ARDL (Auto Regressive Distributed Lag) model and the results from this model revealed that governance has a negative and significant effect on oil revenues in the long and short term in the Republic of Congo. To this end, these results have allowed us to formulate some policy implications. The Congolese state must improve and strengthen governance by fully empowering the EITI and the body responsible for monitoring corruption

**Key Words:** Governance, Oil revenues, Republic of Congo, ARDL, EITI.